

# Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N. B., Jeudi, 20 Mars 1902.

VOL. XXXV.—No. 38

## ADRESSES D'AFFAIRES

**Dr J. A. LEGER**  
SHÉDIAC, N. B.

Bureau bâtie entre l'hôtel Weldon et la pharmacie Lawton.  
Résidence au coin de la rue Ste-Anne et de la grand'rue.

**Dr L. J. Belliveau**  
SHÉDIAC, N. B.

Bureau dans la bâtisse Gilbert, Grand'Rue.  
Résidence à l'Hotel-Weldon, où on le trouvera la nuit.

**Dr L. Eric Robidoux**  
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Bureau : Bâtisse de M. Adam Tait, en face du magasin Poirier, Doiron & Cie.  
Résidence : rue St-Joseph.

SHÉDIAC, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit.

**Dr E. T. Gaudet**  
MÉDECIN-CHIRURGIEN

**ST JOSEPH—MEMRAMCOOK**

Les maladies des yeux et des oreilles sont traitées comme auparavant.

**Dr T. J. Bourque**  
Ancien bureau du Dr Landry

**RICHIBOUCTOU, - N. B.**

Consultation à toute heure du jour et de la nuit.

**Dr Fred. A. Richard,**  
(Gradué du Collège de Médecine de l'Université McGill, Montréal)

**H'ATHAM, N. B.**

Bureau : Bâtisse B. Moran, coin des rues Duke & Cunard.  
Consultation à toute heure.  
1er août 1900—ac

**Dr F. W. TOZER,**  
Gradué du Collège de Médecine de l'Université McGill, Montréal.

MÉDECIN ET CHIRURGIEN,

**KINGSTON, COMTE de KENT**

Consultation à toute heure.  
10 sept 2900

**W. A. Russell,**  
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,  
COLLECTEUR, ETC.,  
SHÉDIAC, N. B.

On collecte les comptes avec expédition et on exécute toute instruction avec ponctualité.

**McInerney & Robidoux,**  
AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.

**RICHIBOUCTOU, N. B.**

Argent à prêter sur hypothèque.

G. V. MCINERNEY. FERD. J. ROBIDOUX

**ARSENAULT & MACKENZIE,**  
AVOCATS, ETC.,  
(Réception de chez CHARLES RUSSELL & CIE, Londres.)

Bureaux :

**Summerside et Charlottetown**

AUBIN E. ARSENAULT H. R. MACKENZIE  
Summerside Charlottetown

ARGENT À PRÊTER.  
20 sept—3m

Avant d'assurer votre vie demandez à voir la

**Police de PROTECTION**  
PARFAITE de la

Cie d'Assurance sur la Vie Great-West.

Cette police ne peut s'éteindre tant que la valeur de la reddition en argent est suffisante pour payer une prime annuelle. A la mort on rembourse 25 par cent des primes.

**J. E. Fougère,**  
Agent, . . SHÉDIAC, N. B.

## Maladies des nerfs

Rendent la vie une source de misères continuelles

Le malade est toujours fatigué et épuisé, tressaille au moindre bruit et est facilement irrité.

Il n'y a pas de maladie plus souffrante et plus intolérable que la nervosité. Une personne nerveuse est dans un état continu d'irritation, le jour, et d'absence de sommeil, la nuit. Elle se trouve dérangée au moindre bruit, oppressée, comme si quelque chose de terrible était pour arriver; est agitée, affaiblie, et, bien que dans un tel état continu d'épuisement, est incapable de s'asseoir ou de reposer tranquille.

Si vous êtes nerveux ou fatigué ou que vous souffriez et de langueur et d'irritation continue, il vous faut une nourriture et un tonique pour les nerfs, et les Pilules Roses du Dr Williams sont là; c'est ce qu'il y a de meilleur au monde. Après en avoir pris, vous verrez vos maux et votre fatigue faire vite place à la force, la confiance revenir avec la certitude que vous êtes dans la voie de la santé et dans la force. Débarrassez vous de votre nervosité, et pour cela, il n'y a qu'un moyen à prendre, c'est de donner du ton et de la stabilité à vos nerfs.

Mlle Ina Doucet, Bathurst, N.-B., dit: "Les mots me manquent pour exprimer comme il faut ma reconnaissance envers les Pilules Roses du Dr Williams. Je souffrais de la grippe, dont les effets avaient pris forme de l'épuisement des nerfs. Le moindre bruit me faisait tressaillir, et j'étais un certain temps ensuite à trembler. Je fis usage de plusieurs remèdes, mais je n'en reçus aucun bien, je ne faisais qu'empirer de jour en jour, et j'étais si nerveuse que j'avais peur de rester toute seule dans une chambre. Je dormais mal, la nuit, et je m'éveillais souvent avec un tressaillement qui me faisait pousser des cris de terreur. Le mal avait pris sur moi un tel empire que mes amis craignaient pour mes jours. J'en étais à ce point quand ma tante me conseilla fortement d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams qui m'ont sauvé la vie et j'espère sincèrement que l'épreuve sur où j'ai passé sera profitable aux autres malades.

Ces pilules ne manquent jamais de rendre la santé et les forces dans des cas comme celui ci dessus. Chaque dose contribue à renouveler et à enrichir le sang, à renouveler les nerfs, expulsant ainsi la maladie du système. Les Pilules Roses du Dr Williams ont un remède certain contre le rhumatisme, la sciaticque, la paralysie partielle, la danse de St Guy, l'indigestion, les maux du foie et des rognons, et contre toutes les maladies qui rendent la vie misérable à tant de femmes. En faisant usage de ce remède, on est sûr d'avoir les yeux clairs, les joues roses et une démarche élastique. Voyez à ce que le nom complet "Dr Williams' Pink Pills for Pale People," soit sur chaque boîte que vous achetez. Si vous ne trouvez pas de ces pilules chez vos fournisseurs, on vous les enverra franco par la poste, à raison de 50c la boîte, ou six boîtes pour \$2.50, si vous vous adressez à The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

## Correspondance.

L'ABBÉ LELOUTRE ET LA DÉPORTATION DES ACADIENS

Monsieur le Directeur,

En parcourant les écrits de M. Edouard Richard, et aussi de l'honorable sénateur Poirier, il me semble que l'on voudrait faire retomber la cause de la déportation de nos ancêtres sur la conduite d'un ministre de Dieu. Sans doute je ne veux pas m'ériger en critique des écrits de ces messieurs, car pour cela il faudrait une plume mieux exercée que la mienne. Non, ce que je veux c'est de savoir s'il y a des pièces à l'appui pour justifier cette accusation. Aux ouvrages que j'ai lu, je suis porté à croire que les missionnaires qui conduisaient nos pères leur prêchaient plutôt la soumission à l'autorité que la révolte. Ne croyez vous pas que s'il en avait été autrement, nos pères auraient été mieux traités de la part des Anglais. Voyez ce qui s'est passé à Québec. Les Anglais étaient vainqueurs, mais ils craignaient ces braves Canadiens qui au nom de leur foi pouvaient encore faire des prodiges de valeur—témoin la bataille du chemin de Ste-Foye. C'est pour cela que les Anglais leur accordèrent de si grands privilèges dans le libre exercice de leur religion. Voilà pourquoi la vieille province de Québec, bien que sous la domination anglaise, est restée le type de la France d'autrefois. Donc, si les missionnaires qui se trouvaient à la tête de nos pères avaient encouragé la révolte, croyez vous que la déportation aurait eu lieu. Non, nos ancêtres étaient assez nombreux, et les Anglais les auraient craint, et quand ils auraient essayé de laisser le pays, ils ne les auraient pas empêchés de le faire comme il est prouvé par l'histoire. Donc, au lieu de fomenter la révolte, ces bons missionnaires, suivant le précepte de Jésus Christ, ont prêché la soumission à l'autorité, et les Anglais, témoins de cette soumission, en ont profité pour s'approprier le fruit de leurs sueurs et de leurs travaux. Peut être dans notre esprit borné au sujet des choses de la religion, nous serions portés à blâmer cet esprit de soumission. Mais ne jugeons pas les desseins de Dieu. Cette déportation de nos ancêtres, qui a été un si grand malheur ça nous semble, a peut être été une cause de joie pour la plupart d'entre eux. Et comment? Peut être que ceux qui ont succombé dans cette avalanche de maux à leur mort se sont vu ouvert les cieux, et ils sont là aujourd'hui les protecteurs de notre race comme les martyrs d'autrefois.

Quant le Saint Père enjoignait aux catholiques de France de cesser leurs divisions et d'accepter la République, ne croyez-vous pas que s'ils s'étaient soumis à cet ordre paternel il en serait mieux pour eux aujourd'hui? Ainsi ne tâchons pas de jeter les malheurs de nos ancêtres sur le dos des prêtres. Certainement qu'ils sont des hommes. Mais il ne nous convient pas de critiquer leurs actions dans la direction des âmes. Sans doute nous ne voulons pas de mal, mais une fois partis dans ce sentier, la pente en est bien glissante. Au lieu de critiquer, rappelons nous que la religion a été la sauvegarde de notre race, que les ministres de Dieu ont toujours été nos meilleurs défenseurs. Ne faisons pas la joie de nos ennemis en jetant la boue à la figure d'un prêtre de Dieu, qui n'est plus de ce monde pour se défendre. Qui sait si ses intentions n'étaient pas bonnes? Pouvons nous en juger? Au contraire soyons soumis comme nos ancêtres; comme eux respectons la houlette pastorale. Ne cherchons pas à désincriminer les persécuteurs de nos pères en rejetant la cause de leurs malheurs sur le dos de leurs prêtres. Non, soyons plus braves que cela. Laissons porter cet odieux fardeau à ceux qui en ont assumé la responsabilité. S'il nous semble que quelques uns de ces missionnaires n'ont pas agi prudemment, ne nous faisons pas une gloire de le publier dans les journaux. Pensons plutôt ce que nous aurions fait à leur place. Cette

critique de l'autorité pastorale est mauvaise, c'est une piqûre d'épingle qu'on enfonce dans le cœur de l'enfance et qui aura des suites funestes. Si des prêtres ont pu se tromper à un tel point que d'amener de si grands malheurs sur nos pères, eh bien, pas besoin de les écouter dans tout ce qu'ils nous disent; ils se sont trompés jadis, ils peuvent bien se tromper encore aujourd'hui. Voilà comment peut raisonner l'enfance, sans parler de l'âge mûr. Le branle aura été donné par nous qui étions instruits, et les conséquences peuvent être terribles dans leurs résultats. Nous pouvons être la cause de la perte de la foi pour quelqu'un de nous. Donc, pesons bien nos écrits avant de les livrer au public. Pensons aux effets que nous produirons dans l'intelligence de ceux qui nous liront. Plus nous sommes haut placés dans la société, plus nous devons nous observer rigoureusement. Ne laissons donc jamais percer dans nos écrits ou dans nos paroles la moindre ombre de mépris ou de critique contre la direction religieuse, et la race acadienne restera toujours ce qu'elle était au commencement, une race forte, non de la force humaine, mais de la force divine, ayant pour bouclier invulnérable sa foi, sa langue et ses coutumes.

A. ABNER DEVEAU,  
Salmon River,  
Digby, N. E.  
12 mars 1902.

## L'HOMME AU JUPON

M. le Rédacteur,

Le rédacteur de l'Acadie, sans doute pris d'une crise de nerfs à propos de ma lettre dans le Moniteur, s'est réfugié à l'ombre du jupon. Il ne veut rien dire, car il pense avoir affaire à une demoiselle quelconque. Entendez-vous, gentilles lectrices, le rédacteur de l'Acadie ne vous croit pas assez intelligentes pour condescendre à donner des explications demandées. Voilà les conclusions que n'importe qui peut tirer de son article du 5 courant. Il croit avoir affaire à une demoiselle, donc il ne dira rien. Pauvre homme, avoir une telle peur du jupon et de la quenouille; vous êtes à plaindre. Plus loin, prenant son courage à deux mains, il s'écrie que si l'écrivain veut bien lui décliner son nom il lui répondra par lettre privée. Mais, l'ami, ce n'est pas seulement moi qui demande des explications sur les matières en litige, c'est l'électorat tout entier, c'est le peuple acadien qui attend avec anxiété le pain de l'intelligence que vous lui avez promis. La peur du jupon va telle vous obliger à le lui refuser, vous qui êtes considéré comme la "colonne de feu" qui guide ce peuple. Je vous ai demandé des explications prbliquement, pourquoi ne pas répondre de cette manière. Ah! c'est que c'est quelquefois difficile. Tout de même, quand le sénat était conservateur, il vous est impossible de prouver qu'il soit allé au-delà de ses droits. Il a critiqué et amendé, mais toujours dans l'intérêt du pays. Pourquoi donc être dans une telle jubilation? Serait ce le plaisir de voir appeler à la chambre haute les candidats battus aux dernières élections? La chose pouvait se faire en toute sûreté. Quoi qu'il en soit, le peuple peut trembler en voyant ce changement. Qui peut arrêter le torrent quand l'écluse est une fois brisée? Je n'en dirai pas plus long aujourd'hui. J'attendrai la réponse de celui qui paraît avoir une peur rouge du jupon. Mais qu'il soit certain que la réaction conservatrice est commencée; vite, vite, hâtez-vous de caser vos invalides, les temps vont changer.

FRANCISCA  
N. E., 14 mars 1902.

## À VOTRE AISE.

Il ne faut pas aller bien loin pour trouver le remède contre les affections de la gorge et des poumons LE BAUME RHUMAL se vend partout. 30

## NOUVELLE ECOSSE

Les Révds. Pères Dagnaud et Chiasson, du Collège Ste Anne, sont revenus lundi de Yarmouth, où ils étaient allés prêcher les Quarante Heures.

Le Révd. Père A. F. Amireau, Eudiste, a obtenu récemment de l'Ecole normale provinciale, un brevet lui permettant d'enseigner dans une académie.

Le Révd. Père va prendre incessamment la direction de l'Académie de Church Point. Il a été ordonné prêtre au mois de juin dernier et est l'un des élèves les plus brillants qui aient passé au Collège Ste Anne.

Nos plus cordiales félicitations au jeune prêtre acadien.

Un bien triste accident s'est produit à Lewis Settlement, village situé non loin de Port Gilbert, dimanche après midi. Alphonse Melanson, fils de M. Samuel Melanson, en jouant avec une fourche à foin a frappé sa sœur à l'œil avec l'un des fourchons. Le Dr Elderkin, de Weymouth, fut appelé en toute hâte, mais la petite fille est morte lundi matin après avoir enduré des souffrances atroces.

Les funérailles de la petite Marie Melanson ont eu lieu à Ste-Croix mercredi.

Vendredi dernier, M. Nicolas Maillet, de Mavillette, a été victime d'un accident qui a failli lui coûter la vie. M. Maillet était à travailler au moulin de M. James McCully et Cie., occupé à scier des planches. S'étant heurté les pieds sur quelque obstacle, il tomba sur la scie en plein mouvement. Heureusement, par un dérivatif providentiel il n'y eut que le derrière du bras qui porta sur la scie, et encore à tout considérer la blessure est tout à fait insignifiante. Le Dr Gallant, de Meteghan, fut mandé en toute hâte et pansa la plaie. M. Maillet attribue son salut à la protection du Sacré Cœur dont il portait l'insigne sur la poitrine.

Nous ne voulons pas nous arroger les droits de l'Eglise en ces matières, mais en fils soumis de cette bonne Mère, nous disons à la gloire du Sacré Cœur, il y a du miracle. Que les jansénistes viennent encore rire de ceux qui portent ces insignes.

M. David L. Pothier, percepteur des douanes à Tuskent Wedge, est décédé la semaine dernière.

Le défunt était l'un des principaux citoyens de Tuskent Wedge, et sa mort est universellement regrettée.

—L'Acadie.

## UNE ARMÉE IMPERIALE

On nous demandera quatre corps d'armée

Londres, 5 mars.—On dit aujourd'hui que le projet du War Office dont le secrétaire de la guerre, M. Brodrick, a parlé hier soir à la Chambre des Communes, et par lequel il espérait que les forces des colonies deviendraient disponibles advenant une guerre où les intérêts généraux de l'empire seraient en jeu, est que l'Inde fournisse trois corps d'armée; l'Afrique Australe, deux corps d'armée; l'Australie, deux corps d'armée; la Nouvelle Zélande, un corps d'armée, et le Canada, quatre corps d'armée de milice. Cela, avec six corps d'armée anglais constituerait une force de défense impériale peu inférieure en nombre aux légions des puissances militaires du continent.

Le prince Henri de Prusse visite actuellement les Etats Unis. On lui a fait une réception toute royale. Il n'y a rien de plus amusant que de voir ces fiers démocrates américains, lorsqu'ils viennent en contact avec des représentants des maisons royales de l'Europe, et de comparer leurs actions avec leurs déclarations. Dans leurs discours ils dénoncent volontiers les rois et les princes comme des tyrans, et ils affectent de plaindre sincèrement les peuples soumis à la forme monarchique, incompatible, selon eux, avec la dignité humaine. Puis, s'ils rencontrent une Altesse quelconque sur leur chemin, ils se courbent aussi profondément devant elle que le plus vulgaire des monarchistes.

SOULAGEZ VOS YEUX ENFLAMMÉS! Pond's Extract. Remède de beauté avec de l'eau de Cologne et purement végétal.

On demande 1,000 hommes

Want des chevaux et ayant besoin de quelque chose en fait de Harnais pour venir jeter un coup d'oeil sur l'assortiment de

Harnais et Fournitures de chevaux

que vient d'ouvrir H. C. JINKS dans la bâtisse voisine du Magasin C. A. Dickie, Shédiac. Harnais tout faits ou confectionnés sur demande.

Notre assortiment est complet, notre ouvrage parfait, et nos prix irréprochables, à la portée de toutes les bourses.

Venez nous voir. Nous nous ferons un plaisir de vous montrer nos articles.

JEREMIAH MCARTHUR, Shédiac, 1er juin '99.

Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la Vie du Canada

Table with 4 columns: Année, Revenu, Actif, Assurances. Rows for 1870, 1880, 1890, 1900.

Les intérêts ont excédé la mortalité de \$11,918

Ed. Girouard, Agent, MONCTON, N. B.

HOTEL KENT FORTH ST. KINGSTON, KENT.

Belles salles d'échantillons et bonne écurie. Bonne pension permanente ou temporaire à prix modérés.

ADOLPHE MELANSON, Propriétaire. Kingston, Keat, 10 sept. 1900

In the Probate Court of Westmorland County.

To the Sheriff of the County of Westmorland, or any Constable within the said County. WHEREAS Elizabeth Legere, Administratrix of the Estate and effects which were of Calixte C. Legere, late of Shédiac, in the said County, farmer, deceased, has filed in this Court an account of her administration of the said Estate and effects...

PACIFIQUE CANADIEN Du 1er Mars au 30 Avril 1902.

Tarif special pour Colons Allant aux Régions de Kootenay et de la Côte Nord du Pacifique. DE SHEDIAC

- A Nelson, C. A., Trail, C. A. Rossland, C. A., Greenwood, C. A. Midway, C. A., Vancouver, C. A. Victoria, C. A., New Westminster, C. A., Seattle et Tacoma, Wash. Portland, Oregon.

Taux proportionnel de et pour tout autre point. Aussi tarif pour le COLORADO, IDAHO, UTAH, le MONTANA et WASHINGTON.

Pour détails complets, allez voir J. H. ROGERS, Agent à Moncton, C. B. FOSTER, Agent régional des Passagers, 5 mars - ac ST. JOHN'S, N. B.

A NOTRE ACADIE!

Je t'aime, ô mon pays battu par l'Océan, Aux immenses forêts où chante l'ouragan. J'aime ton sol béni qui recouvre la cendre De nos preux d'autrefois dont la voix fait entendre Aux vivants des leçons d'honneur et de fierté. Je t'aime, ô mon pays; j'aime ta liberté!

Je t'aime, ô mon pays à l'histoire si fière. Car ta vaillante histoire est faite tout entière D'héroïsme sublime en d'incessants combats Contre ceux qui rêvaient de t'éter ton trépas. Mais toi tu t'es levé contre ennemis et traîtres, Ne te courbant jamais qu'à la voix de tes pères.

Je t'aime, ô mon pays! En parcourant les lieux Où vécurent jadis nos pères, les aïeux, Lorsque je m'arrêtais près d'un vieux cimetière, J'ai bûse plein d'amour leur humide poussière. Alors le cœur rempli de leur doux souvenir, A Dieu j'ai demandé pour eux de te bénir.

Je t'aime ô mon pays! Et bien souvent le rêve De te voir prospérer et t'agrandir sans trêve Est venu caresser l'âme de ton enfant. Ah! si Dieu m'avait fait un sonneur d'oliphant Au lieu d'un impuissant et timide poète, Mon cor retentirait pour toi dans la tempête.

Car puisqu'il est venu le moment de lutter Pour affirmer que rien ne te pourra dompter, Et que malgré l'insulte et malgré la menace Au libre et grand soleil tu veux garder la place. Je voudrais haut, bien haut sonner le ralliement Au drapeau, te servir jusqu'au dernier moment.

Car ma vie est à toi, noble et belle Acadie, Que l'on voudrait parfois que mon cœur répudie. Mais non jusqu'à la fin du dernier de mes jours, Je te garde à jamais mes plus purs amours. Et quand il aura lui mon dernier jour de vie, Amis, creusez ma fosse au sol de ma patrie.

UN ACADIEN. Caraquet, 13 mars 1902.

LE MONITEUR ACADIEN

Organe des populations françaises des provinces maritimes. Parait le jeudi de chaque semaine. Abonnement Un an, \$1.00; 6 mois, 50c. Payable d'avance. On exige \$1.25 par an quand il n'est payé qu'à la fin de l'année.

LE MONITEUR ACADIEN

SHÉDIAC, 20 MARS 1902

BUDGET FEDERAL

Aux communes, lundi soir, l'hon. M. Fielding, ministre des finances, faisait son exposé budgétaire annuel. Parlant d'abord de la prospérité dont le pays continue à jouir, il a admis qu'il y avait un nuage dans le désappointement causé par le résultat du recensement, qui est si loin d'accuser l'augmentation de population dont la pensée le faisait naguère jubiler.

Le revenu de la dernière année fiscale a excédé celui de l'année précédente, sans toutefois réaliser les prévisions du ministre, qui a expliqué les augmentations et les diminutions, de même que l'augmentation des dépenses, et celle de la dette publique, qui s'est accrue l'an dernier de près de trois millions.

Pour ce qui concerne l'année courante, M. Fielding a annoncé que le revenu, du 1er juillet au 10 mars, s'élève à \$38,047,685, et qu'il atteindra, à la fin de l'année, le chiffre de \$56,800,000, soit une augmentation de \$4,285,000 sur l'année dernière. Au 10 mars, les dépenses ordinaires s'élevaient à \$30,133,520, et il les porte pour toute l'année à \$51,000,000, soit une augmentation de \$4,133,000 sur l'année dernière.

Cela laissera un surplus de \$5,800,000, un peu plus que l'an dernier. Mais ce n'est pas tout. Les dépenses au compte du capital seront, cette année, les plus élevées qui se soient vues au Canada—soit \$14,290,000—une augmentation de plus de trois millions sur celles de l'année dernière. Le résultat des opérations financières de l'année sera d'ajouter la jolie somme de six millions à la dette publique du Canada. Au cours de l'année, le gouvernement a fait des emprunts temporaires au montant de six millions, sur lesquels il paie intérêt à 3 1/2 pour cent. Le gouvernement se propose de lancer un nouvel

emprunt pour les liquider en même temps que d'autres emprunts à rembourser prochainement.

M. Fielding, en terminant, annonça que le gouvernement n'apporterait aucune modification au tarif cette année. On ne doit donc pas s'attendre à aucune diminution d'impôts.

En deux mots voici le résultat de l'administration libérale. Au bout de six ans, M. Fielding soutire au pauvre peuple sur le sort duquel il versait de si grosses larmes jusqu'à 1896, quatorze millions de taxes de plus que les conservateurs en 1896, ce qui ne l'empêche pas d'augmenter la dette de six millions cette année. Le bilan libéral se résume à une augmentation de taxes, une augmentation de dépenses, et une augmentation de la dette publique.

M. Borden, répondant à M. Fielding, a dit que le ministre des finances avait autant de droit à s'attribuer l'augmentation du commerce, qui est universelle, que le coq en a à son réveil le matin de s'attribuer les rayons du soleil. Tandis que le gouvernement s'ingénue à publier des diagrammes représentant l'augmentation du commerce canadien, il évite avec soin de faire le tableau de l'augmentation de la dette, des dépenses et des taxes.

A six heures, M. Borden, en proposant l'ajournement du débat, donne avis qu'il proposerait en amendement que la chambre, voyant les opérations peu satisfaisantes du tarif actuel, est d'avis que le pays demande une politique déclarée de protection suffisante envers le travail, les produits agricoles, les manufactures et les industries qui assure pour toujours aux Canadiens le marché domestique et affirme sa croyance en un tarif de commerce préférentiel entre les différentes parties de l'empire.

LEGISLATURE PROVINCIALE

Il n'y a rien eu d'important au parlement provincial depuis notre dernière revue. Le discours du chef du gouvernement en réplique à M. Hazen sur l'adresse en réponse au discours du trône, avait été préparé avec soin, car on sentait qu'à la veille des élections les justes critiques du chef de l'opposition auraient nécessairement beaucoup d'écho dans la province. En réponse à M. Hazen M. LaBillois a donné une liste des soumissionnaires pour les différents ponts de fer donnés à l'entreprise dans le cours de l'année. Il est à remarquer que la plupart de ces ponts ainsi donnés par soumission coûtent moins de 6 cts la livre.

Depuis l'arrivée de M. Melanson, mardi dernier, tous les députés français sont à leur poste. M. W. F. Humphrey, collègue de M. Melanson, a aussi pris son siège mardi.

La codification des lois confiée à l'hon. A. S. White, a déjà coûté \$2,986, et il n'y a encore rien de fait. En réponse à M. Hazen, M. Tweedie a dit que la réception du duc et de la duchesse de Cornwallis a coûté \$22,278.37 à la province.

En réponse au même, M. LaBillois a dit que son département a dépensé \$60,326.80 pour réparer les dégâts causés par les inondations dans la dernière année fiscale. Un état de ces déboursés extraordinaires paraîtra au rapport des travaux publics.

Ayant reçu la nouvelle que son fils aîné souffrait de pneumonie, M. LaBillois s'est rendu à Dalhousie samedi.

Lundi, en réponse à M. Hazen, M. Dunn a dit que depuis 1899 le gouvernement a fait pour l'immigration une dépense de \$20,632, et

qu'il est venu 487 immigrants. Si on donnait ainsi une aide de \$50 aux colons du pays pour les premiers défrichements, au lieu de 500 colons, nous en aurions eu 5,000.

M. le curé Belliveau à Montréal

M. l'abbé Ph. L. Belliveau, curé de Grand-Digue, est revenu samedi de son voyage à Montréal, lequel a été on ne peut plus heureux. Nous lisons dans la Patrie du 12 mars:

"PRÊTRE ACADIEN DISTINGUÉ—M. l'abbé P. Belliveau, curé de Grande-Digue, diocèse de St-Jean, N.-B., l'une des plus belles paroisses acadiennes des provinces maritimes, est venu passer quelques jours à Montréal, en visite au Séminaire, son Alma Mater, et auprès de ses amis.

"M. l'abbé Belliveau a été samedi, l'hôte de M. J. O. Labrecque, au Club Canadien, rue Lagachetière, où il a rencontré un grand nombre de nos éminents concitoyens. M. Belliveau s'est déclaré enchanté de l'accueil cordial dont il a été l'objet.

"M. l'abbé Belliveau est un orateur remarquable. Il a prononcé à la convention d'Arichat, un discours qui l'a placé définitivement au rang des hommes les plus éloquentes des provinces de l'est."

RICHIBOUCTOU, COMTÉ DE KENT, N. B.

La cour de circuit, du comté de Kent s'est ouverte à Richibouctou, mardi, le 11 mars, sous la présidence de Son Honneur le juge Landry. Il n'y avait pas de cause inscrite au dossier criminel et l'honorable juge en a vivement félicité les grands jurés.

Deux causes civiles ont été entendues: Elzéar LeBlanc vs The Commercial Union Insurance Company; Richard O'Leary vs T. Després. Cette dernière n'était pas contestée et M. O'Leary a obtenu jugement contre M. Després.

La cause d'Elzéar LeBlanc vs The Commercial Union a occupé l'attention de la cour et des jurés durant quatre jours. Les jurés étaient MM. R. Saulnier, Fidèle Daigle, Hubert D. Richard, D. Clark, R. Bers, A. Dysart et L. Wathen. Un grand nombre de témoignages ont été données de l'une et de l'autre part. Les jurés, ont rendu un verdict favorable à tous les égards au demandeur, M. Elzéar LeBlanc, dont les avocats étaient M. H. H. James et J. D. Phinney. La compagnie d'assurance était représentée par MM. Fairweather et A. A. Stockton.

Les messieurs suivants étaient grands jurés: Geo. N. Clark, Chas. S. Babineau, Joseph F. Richard, Placide R. Richard, Jos. LeBlanc, A. J. Girvan, Richard Hebert, H. M. Ferguson, Jos. Alain, Moïse Barribeau, Philorome Léger, Fred Hannah, Wm. H. McLeod, A. E. O'Leary, B. J. Johnson, Dom. Babineau, Fred Ferguson, Geo. A. Irving, Wm. Barnett, Jas. Mazerolle, Rod. McDonald, J. D. M. Minn, A. T. LeBlanc.

Voici la liste des petits jurés: John M. G. Powell, Wm. McWilliam, Telesphore B. Girouard, Ezra Gesner, Maxime Melanson, Jaddus Robichaud, C. E. Lockhart, Hypolite Bourgeois, Albert Dysart, Leslie J. Wathen, Clarence Wry, D. W. Clark, Robert Saultier, Abraham Pineau, Fidèle Daigle, Hubert D. Richard, Hilaire H. Babineau, Alexander Lennox, Robert W. Bers, George W. Robertson, Abraham Breaux.

Le Révd F. X. Michaud, le vénérable curé de Bouctouche, était à Richibouctou jeudi et vendredi dernier, à l'hôtel LeBlanc.

M. l'avocat Girouard, de Moncton, et M. Michel McLaughlin, de Bouctouche, ont fait une courte visite au chef-lieu du comté, la semaine dernière.

Son Honneur le juge Landry avait ses appartements à l'hôtel LeBlanc, durant la cour, la semaine dernière.

Lundi, fête de la St-Patrice, M. le curé Bannan a célébré une grand-messe solennelle à huit heures du matin. Il a prononcé une allocution à la fois touchante et vigoureuse, rappelant le passé glorieux de l'Irlande et son inaltérable attachement à la foi catholique.

Le Canada Français jugé par un Américain

(Un écrivain des Etats Unis, M. Rarberston James, frère du romancier Henry James, a récemment publié dans le Boston Transcript un aperçu sérieusement fait des conditions politiques, sociales et religieuses du Canada français.

Quelques phrases extraites de ce travail, et librement traduites, intéresseront certainement nos lecteurs.)

"Il sera difficile de trouver, dans le Canada français, la preuve de l'assertion quelquefois faite par les moralistes, que Rome maintient une nation dans la servitude matérielle et politique, et la tient à l'écart de ce qu'on entend aujourd'hui par civilisation. Il n'y a probablement aucun pays sous le soleil où existe une aussi grande mesure de privilèges politiques que celle dont jouit le plus humble citoyen de la province de Québec, et l'on trouverait difficilement ailleurs une population d'un million et demi d'âmes animée, à un pareil degré, de satisfaction, de courage et de respect de la loi. Il y a, sans doute, à Québec et à Montréal, un corps de police, mais il ne semble pas que la profession de gendarme y soit bien dure. Les statistiques récentes de la cour du Recorder, à Montréal, montrent une diminution extraordinaire de faits délictueux, en particulier pour l'ivrognerie, durant les derniers dix ans. Il y a vingt-cinq ans, lorsque la ville était bien moins considérable qu'aujourd'hui, on y arrêtait durant l'année un millier de vagabonds de plus qu'à présent. En 1880, dans la population ouvrière, qui est de beaucoup la plus nombreuse, on compta 4417 arrestations, tandis qu'en 1901, le nombre des arrestations, ne fut que 1920. Quelle est la ville des Etats Unis, où fleurissent les bienfaits de l'école publique, qui peut montrer une semblable diminution des délits? C'est dans telle campagne que le touriste comprendra le fait que la liberté politique du Canada fut acquise par l'influence du clergé. Il y verra, à cinquante pieds du presbytère, l'église du village, où, depuis deux siècles, le père et le fils, la mère et la fille, ont assisté à la messe, ont entendu les préceptes de la bonne soumission aux lois, ont cherché conseil dans l'épreuve et direction dans le malheur.

"C'est le clergé rural qui fut la force créatrice de la grande province de Québec. Ce clergé a toujours été fidèle au peuple, et le peuple l'a payé de retour par une soumission noble et sympathique. Quand la parole royale ne valait plus rien, quand les armées étaient anéanties, quand tout manquait de ce que le monde peut donner, le "bon pasteur" n'abandonna pas ses ouailles... Ce qui ressort le mieux de l'histoire du Canada français, c'est le fait qu'il n'y a aucun péril, pour la stabilité d'un Etat, à confier à des instituteurs religieux l'éducation religieuse de ses futurs citoyens. Dans la province de Québec avec son énorme majorité catholique, rien n'est plus en sûreté que le droit d'un enfant protestant à participer aux fonds publics destinés à l'éducation protestante... "Quel sera le rôle que jouera le Canada français dans l'élaboration constitutionnelle de l'Amérique du Nord? C'est là une question fort grave. Nulle part sur le continent américain le principe de la démocratie n'est plus solidement établi; nulle part aussi, pour la bonne comme pour la mauvaise fortune, l'influence de l'Eglise catholique n'est plus inébranlable!"

EEL BROOK, N. E.—Un distingué ami de notre feuille nous écrivait d'Eel Brook, N. E., à la date du 10 mars:

La température est très douce aujourd'hui. La pluie que nous avons eue ces deux derniers jours a fait disparaître tout vestige de neige et de glace. Nos pêcheurs pour les bancs s'embarquent tous les jours. La santé du peuple est très bonne; meilleure qu'elle ne l'a été depuis quinze ans.

L'église de Ste Anne d'Eel Brook est toute finie et peinte à l'intérieur en tableaux à fresque. C'est un chef-d'œuvre qui démontre l'habileté du peintre artiste, M. John Billinberg.

ATTEINT DE LA PICOTE.—Les journaux de Montréal annoncent que M. Edouard Léger, domicilié rue Fullum et âgé de 46 ans, est atteint de la picote et qu'il a été transporté à l'hôpital civique des variolés. Ce M. Léger est le fils de M. Marcel Léger, de Memramcook, et le frère de M. Ans. M. Léger, de Shédiac, et demeure à Montréal depuis une dizaine d'années. Les nombreux amis qu'il compte en Acadie feront des vœux pour son prompt retablissement.

De fortes secousses de tremblement de terre se sont fait de nouveau sentir à Shamaka, Transcaucasie. Environ 12,000 personnes sont encore dans la misère à la suite des secousses qui ont eu lieu dans cette ville dans le courant du mois de février.

LA VILLE DE PARIS

Intéressante chronique de voyage d'un jeune Acadien distingué.

Paris, 25 février 1902.

Monsieur le Rédacteur,

La fatigue que j'avais éprouvée à ma première visite à Versailles ne m'a pas empêché d'y retourner depuis, à deux fois différentes. La seconde visite a eu lieu le 29 septembre. C'était un dimanche. M. l'abbé conduisait son association de jeunes gens en partie de plaisir dans la ville du grand roi, ce qui me permettait de faire ce petit voyage en joyeuse compagnie. A travers le Bois de Boulogne nous avons été chercher le chemin de fer à St Cloud. La journée était encore plus chaude, sinon plus belle, que celle du 16 septembre. Aussitôt arrivés à Versailles, nous nous sommes dirigés vers l'ancien parc royal et là nous avons loué plusieurs canots pour faire une promenade sur le grand canal en forme de croix, qui est un des grands ornements de l'ancienne résidence des rois. C'était fête ce jour-là à Versailles et il y avait une foule immense d'étrangers qui visitaient les palais ou les jardins. J'ai pu jouir, en canotant, du beau coup d'œil que présente la façade du palais vu du grand canal et du parc. A vrai dire, la navigation m'a intéressé plus que les magnifiques spectacles que j'avais alors sous les yeux, mais cependant ce que je voyais me donnait l'idée de venir encore dans ces lieux si beaux. J'ai aussi admiré les jets d'eau qui, ce jour-là, sur tous les bassins, étaient en mouvement. C'est ce qu'on appelle les grandes eaux. Cela coûte \$2,000 pour faire marcher ces merveilles pendant deux ou trois heures seulement et j'avoue que le spectacle vaut bien ce prix-là. Nous sommes rentrés à Paris aussi joyeux qu'au départ et avec une fatigue suffisante.

Dans le mois de novembre, j'ai eu la bonne chance de rencontrer à l'Institut catholique de Paris un jeune prêtre canadien, M. l'abbé de Rossiers. M. l'abbé de Rossiers jusqu'au mois d'octobre, était attaché à l'archevêché de Montréal et il accompagnait généralement Monseigneur Bruchési dans ses visites pastorales. Maintenant M. l'abbé est envoyé à l'Institut catholique de Paris pour se livrer à de hautes études. Comme nous suivons les mêmes cours, nous nous rencontrons très souvent et plusieurs dimanches nous avons visité ensemble ou les différentes églises de Paris ou d'autres monuments intéressants. Dans ce digne abbé j'ai trouvé la sympathie qui devrait toujours exister entre les Canadiens et les Acadiens. M. de Rossiers a assisté à notre dernière convention à Arichat en 1900, et aujourd'hui—puis je le dire—il est un Canadien-acadien. Si j'ai bien compris, l'Acadie sera le sujet de sa thèse pour l'examen de licence ès-lettres qu'il doit passer devant l'Université de Paris dans deux ans. Tous deux nous avions formé depuis longtemps le projet d'aller visiter le Père Blanche à Versailles, et comme les vacances de Noël nous offraient une bonne occasion nous sommes partis le 4 janvier, après mon retour de Reims, pour rendre visite au fondateur du collège Ste Anne de Church Point.

C'était une radieuse journée d'hiver parisien et vraiment remarquable pour nous Français de la Nouvelle France. Les charmes de la température ajoutaient un nouveau plaisir à cette excursion. C'était le printemps au milieu de l'hiver. Le chemin de fer de la rive droite, pris à la gare St-Lazare, nous a conduits à destination en une demi-heure et aussi tôt, à la canadienne, on se rendait au collège St-Jean des Eudistes, dont le Père Blanche est supérieur depuis les mois d'octobre. Je dis "à la canadienne", car c'était juste à l'heure de dîner—ou plutôt de déjeuner, car ils dînent le soir en Europe. Le Père Blanche nous a reçus à la canadienne et un peu peut-être à l'acadienne, et j'ai remarqué le plaisir que cela lui faisait de rencontrer des

Canadiens français—et pourrai je dire, un Acadien—loin du pays qu'il aime tant. L'excellent dîner qu'il nous a fait servir a été assaisonné de l'agréable conversation du bon Père Blanche qui aime à parler, ainsi que M. l'abbé Biron, de ses souvenirs de l'Acadie. Quoique en France depuis trois ans le Père Blanche suit avec empressement le progrès des Acadiens et il m'a dit qu'il était très heureux de constater notre accroissement depuis dix ans, un accroissement qui a vrai dire, est presque incroyable. Ce brave prêtre est avec nous de tout cœur, et si je l'ai bien jugé il sacrifierait avec plaisir sa haute situation pour passer le restant de sa vie près du collège acadien qu'il a eu tant de peine à fonder et au milieu du peuple et du pays qu'il aime tant et où il pourrait, comme le regretté Père Lefebvre, voir le succès final de son entreprise.

Le dîner fini, le Révérend Supérieur nous a fait visiter son collège. Le collège St-Jean de Versailles est certainement un beau collège. Il est tout neuf et offre à ses élèves toutes les commodités possibles. J'ai beaucoup admiré leur laboratoire scientifique qui, quoique simple, est très pratique. Leurs dortoirs sont des dortoirs par excellence, et ils ont un très bon musée. Si je m'en souviens bien, ils ont à peu près 300 élèves, dont plusieurs sont des premières familles de France. Dans les collèges français ça coûte de \$30 à \$40 par mois. Au collège St-Jean ils ont beaucoup de professeurs, tant prêtres que laïques. Dans la magnifique chapelle, j'ai remarqué une grande peinture derrière le maître autel, où sont représentés avec le Père LeDoré, général des Eudistes bien connu au Canada, presque tous les Eudistes de Versailles et les élèves qui sont arrivés à de hautes positions, soit dans l'armée, soit dans le monde, soit dans l'Eglise, et plusieurs même qui ont quitté cette vie dans la première jeunesse et, à cause de leur mort édifiante, portent dans leurs mains les palmes de la gloire.

La situation de ce collège dans un quartier riche et tranquille de Versailles est exceptionnellement agréable, du reste c'est la fondation du collège qui a été la cause de la prospérité de cette partie de la ville.

Après avoir pris congé, à regret, du Père Blanche, auquel ses occupations ne lui ont pas permis de nous accompagner, mais qui nous a donné un de ses confrères pour nous servir de guide, nous nous sommes rendus au château.

L'histoire de Versailles n'est autre que l'histoire du château. Le roi Louis XIII y possédait un petit palais qui lui servait de rendez vous de chasse. Rien ne faisait prévoir les splendeurs réservées à un modeste endroit perdu au fond de grandes forêts. Mais Louis XIV, fils du précédent roi, voulait avoir un palais digne de la splendeur de son règne et de sa cour. Une grande difficulté qui se présentait, tout d'abord, fut le manque d'eau, car pour augmenter l'agrément du nouveau séjour des rois, on voulait créer de vastes pièces d'eau, mais pour un roi entreprenant comme Louis XIV, cela n'offrait pas d'obstacles et il fit faire l'aqueduc dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre. L'aqueduc conduit l'eau de la rivière de l'Eure, à 20 milles de distance, et on peut à peine imaginer le temps employé et l'argent dépensé à ce travail. On raconte que jusqu'à 36,000 hommes et 600 chevaux furent occupés à la fois aux terrassements pour les jardins, le parc, l'aqueduc, etc. Un Louis XIV ou un Napoléon pouvaient seuls concevoir une pareille entreprise.

En 1682, Versailles devint presque la résidence permanente des rois et elle vit comme le remarque un auteur, l'apogée du règne de Louis XIV et sa décadence lorsqu'il fut obligé, pour asseoir son fils sur le trône de toutes les Espagnes, de sacrifier l'Acadie (la Nouvelle Ecosse), la baie d'Hudson et l'île de St-Christophe. Louis XV, son dernier petit fils et son indigne successeur, vécut aussi à Versailles, mais la déplorable condition de son gouvernement intérieur causée par les

propres désordres du roi devait fatalement amener la chute de sa dynastie et les horreurs de la révolution française dont Versailles, elle-même, fut témoin, lorsqu'en 6 octobre 1789 la plus vile populace de Paris envahit le château, massacra plusieurs défenseurs du roi et força la famille royale désormais prisonnière de la révolution à quitter la ville pour venir résider à Paris où l'attendait une destinée si tragique.

Pour nous, Canadiens et Acadiens, l'ancien Versailles, dont l'histoire se terminait si tristement dans cette journée du 6 octobre 1789, restera dans l'image du passé comme un des théâtres où de loin se décidaient nos destins. Dans les conseils de Louis XIII, de Louis XIV, et de Louis XV, il fut souvent question de nous. Notre cause a eu de grands défenseurs dans d'illustres ministres, tels que Vauban, Colbert, Talon, le cardinal de Fleury et tant d'autres. Presque tous les grands Français, comme Montcalm, Lévis, Frontenac et Bougainville, qui jetèrent tant de gloire sur la Nouvelle France, reçurent ici leur mission et c'est le roi lui-même qui les envoyait avec des paroles bienveillantes pour faire triompher la cause française en Amérique, et ont-ils réussi? Oui, car si leur drapeau n'y est plus leur projet s'est du moins réalisé en partie et il y a toujours un Canada français et une Acadie française.

Le château, ses musées, les palais des Trianons, les jardins, les bosquets, déclament une grande description. Le sujet est inépuisable et je me réserve d'en parler une autre fois. Aujourd'hui il me suffira pour donner une véritable idée du palais de Versailles de raconter ce que m'a dit un voyageur anglais rencontré à mon retour. Il m'a affirmé que nulle part il n'avait vu un si magnifique palais. En Angleterre même, où il y en a de si beaux, aucun ne peut être comparé à la merveille que le grand roi a léguée à l'admiration de tous les siècles. Ce brave anglais, qui a eu bien des déceptions dans les mines d'or dans la Province d'Ontario, n'en a pas eu en visitant Versailles. Il le visitait pour la troisième fois et toujours avec un nouveau plaisir, car il découvrait toujours de nouvelles beautés.

A. RAYMOND LANDRY. (A suivre)

Tragique événement à Cognition

Mercredi, le 12 mars, vers 9 heures du soir, M. Joseph Williams, alias Belou Gauthier, trouvait la mort en se noyant dans la rivière Cognition, à environ un mille et demi en haut du grand pont.

Le Père L'Archevêque ayant occasion de sortir à cette heure de la soirée, en tendit dans le lointain des appels au secours: "Ah! mon Dieu Seigneur! Ah! mon Dieu, venez donc à moi!" L'écho permettait d'entendre bien distinctement les cris de deux à trois milles. Présageant quelque malheur, le Père L'Archevêque part avec ses serviteurs munis de lanternes pour porter du secours. Pendant ce temps, les gens du Corner se munissaient de câbles et franchirent la distance à course de cheval dans la direction des cris de plus en plus désespérés. Le cheval, la voiture et l'occupant étaient en plein dégel, et les secours arrivaient juste au moment où tout disparaissait sous l'onde. Le prêtre prononça l'absolution à ce moment suprême et tous se découvrirent sur le bord de l'abîme pour adresser au ciel une prière pour l'infortuné dont la vie s'éteignait tout près de nous et dont l'âme paraissait devant Dieu pour subir le terrible jugement.

Joe Williams et trois autres compagnons étaient allés dans la journée à Shédiac pour règlement d'affaires; un peu de retard fut cause qu'ils arrivèrent à Cognition à la nuit, et pour piquer au plus court pour se rendre à son domicile en haut de la rivière, du côté nord, il se hasarda seul sur la glace avec l'issue fatale que nous venons de raconter. Ses trois compagnons de route avaient pris le chemin de terre et voilà pourquoi Williams fut seul au péril.

Petite morale:—Lorsque le devoir nous appelle à voyager, allons directement à notre but, hâtons nous de faire

Valises! Portemanteaux!

Au 2e Etage Cette année nous nous sommes donné une peine toute particulière pour avoir le plus bel assortiment de VALISES et de PORTEMANTEAUX qui se soit vu à Moncton. Et ce n'est pas nous vanter que de dire que jamais rien de pareil n'a été vu à Moncton. Il y a même beaucoup de grandes cités où l'on ne peut trouver pareil assortiment.

- Valises de cuir solide pour long voyage à \$20, \$27 et \$30 chacune. Elles ont une charpente d'acier, garnitures et serrures de cuir, doublure de canevas, 3 grandeurs, 28, 30 et 33 pouces.
A \$20—Valises de gros canevas, bandes de cuir garnitures de cuir solide, doublures de fort canevas, deux tiroirs, mode nouvelle, poche brevetée au couvercle, forte serrure de cuir.
A \$15—Valise-commode pour dame. Couverte de fin canevas, bandes d'acier, serrure et garnitures de cuir. S'ouvre au côté et se transforme en commode à 3 tiroirs, avec sac à linge et sac à chapeau et à corps de robe.
A \$11—Couvertures de fin canevas à bandes de cuir, serrures et garnitures de cuir, doublure de canevas, deux tiroirs. Une valise supérieure.
A \$8.75—Valise spéciale à couverture de canevas, rassemblée à colle de St-J, coutures d'acier au lieu de cuir, serrure de cuir, deux tiroirs.
Valises couvertes de canevas à \$4.15, 4.25, 4.50, 4.75, 5.00, 5.25, 5.75, 6.75 et 7.50. Bandes d'acier, serrure de cuir, tiroir et boîte à chapeau.

En fait de Valises, Portemanteaux et Sacs de voyage, cette maison démontre qu'elle est à la tête, comme en toute autre chose.

Cie Peter McSweeney, Limitée, Détailliers et Jobbeurs, MONCTON

Remarquez que



Vous pouvez avoir ici des Chaussures de toute sorte et de tout prix pour Hommes, Femmes et Enfants—telles que PANTOUFLES, GAITRES, CLAQUES, BOTES À JAMBES, etc., en un mot tout ce qu'il y a d'utile et confortable. Nous sommes aussi agent pour les célèbres Chaussures SLATER et KING.

J. P. BREAU & CIE En face du Marche, MONCTON

LeB. DRURY LOCKART,

Mumphrey's Mills, MONCTON, FABRICANT ET MARCHAND DE Planches, Matériaux Bois de charpente, Lattes, Poutrelles, Rolles Bois plancher mou et franc séché à la vapeur, Bois embouveté Merrain de pin verlodé, &c.

nos petites transactions et retournons sans délai au foyer où la famille nous attend toujours avec grande impatience. Les délais sur la route sont souvent, pour ne pas dire toujours, la cause des malheurs qui arrivent.

Moulin à farine perfectionné BOUCTOUCHE, N. B.

J. D. IRVING, propriétaire, annonce respectueusement au public de Bouctouche et des paroisses environnantes qu'il vient de monter un Moulin à Farine à roulements, mû à la vapeur et pourvu de machines les plus perfectionnées du continent, produisant la meilleure farine qu'on puisse désirer et dirige par un meunier de première classe. Le tout est maintenant en parfaite opération. M.M. les fermiers pourront rapporter leur farine le même jour qu'ils nous apporteront leur grain. Nous sollicitons cordialement le patronage des cultivateurs et leur garantissons en tière et parfaite satisfaction sous tout rapport.

Un beau Premium GRATIS pour tout le Monde AU MAGASIN NEUF!

Les mêmes BAS PRIX pour Lanches, Fruits, Coniseries, Cigares, Tabac, Epicerie etc. Nous prenons le Beurre, les Œufs et autres produits en échange pour des marchandises.

Une Superbe Image de 16x22 pouces, avec beau cadre et vitre au complet, donnée en présent à quiconque achète pour \$20 au comptant. Parfume américaine 22cts le gallon. Sucre brun 4 1/2cts la livre, Sucre granulé 6cts la livre, 3 livres de Biscuits de Soda pour 20cts, et tout le reste à BAS PRIX proportionnels.

Alfred P. Gould, Shédiac, Première porte à l'est de la pharmacie Deacon

Minard's Liniment guérit la gourme. Minard's Liniment guérit rhumes, etc.

Établi en 1867 ATELIER DE Marbre et Granit DE WESTMORLAND. T. F. SHERRO & SON, Moncton, N. B. Tout ouvrage de cinetiers, tombe ou tomme et, exécuté avec rapidité et promptitude. 25 avr 98—1a

A VENDRE A Rogersville et St-Louis

- 1—Un Hotel à trois étages en face de la station.
2—Une ferme de 100 arpents avec grange et maison, environ 40 arpents en culture, à un demi-mille de l'église, de la station et de la buannerie.
3—Une ferme de 50 arpents avec grange et maison et environ 15 arpents en culture, à deux milles de l'église et un mille du moulin.
4—La ferme du vieux moulin des Buckley, à 1/2 mille de l'église.
5—Plusieurs autres terres dans diverses parties de la paroisse.
6—La terre connue sous le nom de "terre du collège St-Louis", située très agréablement au nord de la rivière St-Louis, à un mille de l'église, du couvent et de la buannerie, contenant 180 arpents et en bonne culture.

S'adresser à FRANÇOIS McCAIE, Rogersville, N. B. 9 décembre 1901.

USE THE GENUINE MURRAY & LANMAN'S FLORIDA WATER THE UNIVERSAL PERFUME FOR THE HANDKERCHIEF, TOILET & BATH. REFUSE ALL SUBSTITUTES.

es de ce tra-intéresseront

aver, dans le de l'assertion oralistes, que dans la ser- e, et la tient l'aujourd'hui roblablement u existe une ièges politi plus humble e Qu-bec, et aileurs une demi-d'âmes r, de satisfac- ect de la loi, bec et à Mon ais il ne sem- gendarme y ques récentes a, à Montréal, xtraordinaire rticulier pour niers dix ans, orske la ville ue qu'aujourd ant l'année un plus qu'a pré- population ou- la plus nom- estations, tan- des arrêsta- elle est la vil- issent les bien- qui peut mon- on des délits? e que le touris- la liberté poli- par l'influen- a cinquante ise du village, père et le fils, st à la messe, es de la bonne herché conseil on dans le mal-

qui fut la force ovince de Qué rs été fidèle au payé de retour e et symboli- yale ne valait es étaient ané- it de ce que e "bon pasteur" illes... Ce qui oire du Canada u'il n'y a aucun un Etat, à con- ligit-ux l'éduca- fieurs citoyens. uebec avec son que, rien n'est ront d'un enfant x fonds publics estante... jouera le Cana- ration constitu- du Nord? C'est ve. Nulle part a e principe de soidement et ar la bonne com- tence, l'influen- st plus inébran-

n distingué ami rcrivait d'Éel du 10 mars: es douc aujour- s avons eue ces fait disparaître de glace. Nos es s'embarquet

est très bonne; te depuis quinze

d'Éel Brook est e à l'intérieur en st un chef d'œu- mite du peintre erg.

—Les journaux que M. Édouard allum et-âge de pite et qu'il a tal civique des est le fils de M. ramcook, et le rger, de Shédiac, depuis une dizai- ireux amis qu'il es des vœux pour ent.

usses de trem- ont fait de nou- aka, Transcau- 000 personnes misère à la sui- qui ont eu lieu s le courant du

## FEUILLETON

6

## LA FILLE

—DU—

## PERE RACLOT

(Suite.)

Achevant ces mots, la pauvre enfant ne put plus retenir ses larmes et ses sanglots.

—Oh! mon Dieu! oh! mon Dieu Seigneur! gémissait la vieille femme.

La jeune fille essuya ses yeux, refoula ses sanglots, et, retrouvant son énergie :

—Nourrice, bonne nourrice, reprends-moi comment, après avoir été garçon de charrie à la ferme du Courant, mon père a pu en devenir le propriétaire.

—Marthe, mon enfant, je t'en supplie.

—Je veux savoir! dit la jeune fille d'un ton impérieux.

—Ne te fâche pas, Marthe. Eh bien, puisque tu l'exiges, je vais te dire... Moi, je t'en préviens, je ne sais rien; je vais seulement te répéter ce que les gens racontent.

«Lambert avait épousé une des filles du fermier Michaud. Après la mort de Michaud, il y eut partage entre ses quatre enfants. Lambert resta à la ferme; mais il devait payer aux autres une grosse somme. Il fallait emprunter. Il s'adressa à M. Poncelet, le notaire. Il n'était pas allé trouver ton père, parce que, on le disait assez haut, M. Raclot ne prêtait qu'à de très gros intérêts.

«Le notaire avait toujours de l'argent dans sa caisse, et il prêtait à qui voulait emprunter, quand il y avait de quoi répondre, bien entendu. C'était, disait-il, des sommes que ses clients lui confiaient; en réalité tout l'argent était de M. Raclot, et le notaire était son intermédiaire.

«Presque jamais, paraît-il, le nom de ton père n'était mis sur les actes hypothécaires, le notaire avait des hommes pour cela, des prêtres.

«Lambert fut censé emprunter soixante-dix mille francs, mais il n'en toucha que cinquante mille. Comme tu le vois, il n'était pas mieux traité par le notaire qu'il ne l'eût été par M. Raclot.

«Il devait rembourser la somme empruntée en six ans et payer chaque année les intérêts à cinq pour cent de la dite somme de soixante-dix mille francs.

—C'est horrible! murmura la jeune fille d'une voix étranglée.

—Malheureusement, continuait la paysanne, le pauvre Lambert eut toutes sortes de peines; une année, la grêle saccagea sa récolte; l'année suivante, une inondation détruisit ses granges et ses greniers; pour comble de malheur la mortalité se mit dans ses écuries.

«Le pauvre homme, qui comptait sur ses récoltes et la vente de ses bêtes pour payer l'intérêt de l'argent qu'il devait et s'acquitter au bout de six ans, non seulement ne put payer les intérêts, mais fut forcé de s'adresser de nouveau au notaire, qui lui prêta, sans difficulté et aux conditions que tu sais, les sommes qui lui étaient nécessaires pour faire marcher sa ferme.

«Il commençait à se relever un peu et espérait qu'il arriverait, avec le temps, à réparer ses désastres, lorsque la mort l'enleva tout à coup.

—Pauvre malheureux! fit Marthe; et qui sait si sa terrible dette n'a pas été pour quelque chose dans sa mort?

—On l'a dit, mon enfant; mais tu sais, on dit tant de choses...

—Continue, nourrice, continue.

—Mme Lambert n'était pas encore remise du coup qui venait de la frapper, lorsqu'elle fut mise en demeure de rembourser, dans un court délai la somme de cent vingt mille francs empruntée par son mari et augmentée des intérêts capitalisés. Naturellement elle ne pouvait pas. Alors les gens de la loi s'en mêlèrent; ils firent pleuvoir le papier timbré, il y eut saisie et finalement, vente par autorité de justice.

—Combien le Courant a-t-il été vendu?

—Cent trente mille francs, à peine moitié de sa valeur.

—De sorte que mon père a eu cette ferme à environ quatre-vingt mille francs?

—Oui.

—Qu'est-il resté à la pauvre veuve?

—Rien. La vente du matériel, des bêtes, des grains et des fourrages a payé les frais de justice.

—Oh! c'est monstrueux!

—Ah! Marthe, pourquoi as-tu voulu savoir.

—Parce qu'il le fallait.

Elle continua avec un accent douloureux :

—Et les deux autres fermes, la prairie des Noudes, le clos de la Hourie, les vignes et les bois ont été acquis par mon père de la même façon?

La nourrice baissa la tête sans répondre.

—Les prêts usuraires, continua la jeune fille, les poursuites judiciaires, les ventes forcées ruinaient un certain nombre de malheureux au profit d'un seul homme. Cette œuvre épouvantable a commencé par la spoliation d'un héritage; l'odieuse spéculation sur le malheur d'autrui a suivi; des veuves, des orphelins ont été dépouillés! Partout où mon père a passé, il y a la misère, des gémissements, des larmes!

—Oh! quelle honte! quelle honte!

Elle cacha son visage dans ses mains et se prit à sangloter.

La nourrice la regardait, éperdue, ne sachant que dire, pleurant de la voir pleurer.

Elle aurait dû se taire; elle regretta amèrement d'avoir parlé.

Mais Marthe l'avait voulu, exigé.

La jeune fille blâmait les agissements de son père, elle en était honteuse; elle comprenait cela, la vieille paysanne; mais elle ne pouvait pas deviner combien était grand et sombre le désespoir de la pauvre enfant, ni quelles seraient les conséquences des révélations qui lui avaient été faites.

Au bout d'un instant, Marthe releva la tête; la douleur atroce dont son âme était pleine se reflétait sur son beau visage pâli.

—Chère, dit-elle, nourrice je te remercie.

—Oh! non, ne me remercie pas! s'écria la paysanne.

—Si, si, car il fallait absolument que je fusse éclairée. Je n'ai plus rien à te demander, je sais tout, maintenant.

—Marthe! il y a dans ton regard quelque chose qui m'effraye. Mon enfant, que vas-tu faire?

—Ce que je vais faire, nourrice, tu le saurais bientôt.

La résolution éclatait dans ses yeux étincelants de fièvre.

Elle se leva, saisit les deux mains de la vieille femme, les serra dans les siennes, puis l'embrassa avec une tendresse filiale et s'élança hors de la maison.

Mathurin Raclot n'était pas revenu de sa promenade habituelle lorsque Marthe rentra pour aller aussitôt s'enfermer dans sa chambre.

Accablée, elle s'affaisa sur un siège et resta un long instant absorbée en elle-même. D'affreux spasmes soulevaient violemment sa poitrine, et elle poussait des sourds gémissements.

—Enfin, se disait-elle, le voilà donc ce secret de l'étonnante fortune de mon père! Il s'est enrichi par des moyens iniques, monstrueux, en exploitant le malheur des autres avec une cruauté épouvantable! Je suis la fille d'un usurier, d'un de ces hommes dont on ne parle qu'avec mépris, dont on se détourne avec horreur et dégoût.

«Oh! le malheureux! Et je suis sa fille! je suis sa fille!

«J'ai été élevée, on a payé les trimestres de ma pension, tout ce que j'ai dépensé avec l'argent maudit, de l'argent volé! Je mange le pain des malheureux orphelins qui pleurent parce qu'ils ont faim; qui grelottent de froid sous de misérables haillons; ils n'ont ni bois ni charbon pour l'hiver, je me chauffe, moi, devant le feu allumé dans cette cheminée!

Elle s'était levée et marchait à grands pas, en proie à une violente surexcitation.

—Oui, oui, c'est horrible! s'écria-t-elle; jusqu'aux vêtements que je porte, qui ne m'appartiennent pas!

Ses yeux tombèrent sur une glace.

—Et ces bijoux, fit-elle tristement, ces boutons à mes oreilles, et cette bague à mon doigt... Oh! ces bijoux, il me semble qu'ils me brûlent!

Elle enleva la bague de son doigt, les boutons de ses oreilles, les mit dans les écrans et les enferma dans un coffret où se trouvaient déjà le bracelet et les bijoux de peu de valeur qu'elle avait eus au pensionnat.

Elle était allée chez sa nourrice vêtue très simplement d'une robe de cachemire noir et qui n'était plus dans sa première fraîcheur. Elle avait d'autres toilettes plus élégantes, plus riches et faisant, surtout, mieux valoir sa beauté.

En se regardant dans la glace, elle soupira en se disant :

—Je suis bien ainsi.

Cependant Georges de Santenay était attendu au château et ne devait pas tarder à arriver.

Hélas! Marthe ne pouvait et ne voulait plus s'occuper de choses de coquetterie.

A onze heures et demie, une domestique vint la prier de la part de son père de descendre au salon.

Rapidement, elle passa un linge mouillé sur sa figure; s'essuya et sortit de sa chambre émue, tremblante. Mais quand elle ouvrit la porte du salon, elle s'était déjà rendue maîtresse d'elle-même.

Georges, arrivé depuis un instant, était avec son futur beau-père.

M. Raclot avait un air guilleret et joyeux, qui contrasta singulièrement avec la douleur empreinte sur le visage de la jeune fille et son attitude résignée.

—Bonjour, mon père, bonjour, monsieur Georges, dit Marthe, en tendant sa main au jeune homme.

Étonné, anxieux, Georges prit la main, la serra doucement, puis se pencha pour embrasser sa fiancée.

Elle le laissa faire.

—Hum! c'est drôle, murmura M. Raclot; qu'est-ce que ça signifie?

Georges avait pâli, son cœur s'était serré; son inquiétude grandissant et il avait le pressentiment vague de quelque malheur.

Il tenait toujours la main de Marthe et la regardait avec une sorte de stupeur.

M. Raclot se grattait derrière l'oreille.

—Marthe, dit Georges à mi-voix, comme vous êtes triste, et quel singulier accueil vous me faites aujourd'hui!

Elle soupira.

—Marthe! ma bien-aimée Marthe, qu'avez-vous? Est-ce que vous êtes souffrante? Ne voulez-vous pas me faire connaître la cause de votre peine?

—Pas maintenant, monsieur Georges.

—Mais quand?

—Après le déjeuner.

—Ainsi, Marthe, je ne me trompe pas, vous avez un chagrin?

—Oui.

—Un gros chagrin?

—Oui.

Le jeune homme sentit la main glacée de Marthe trembler dans la sienne.

Il eut comme un frisson.

—J'ai peur! se dit-il.

Marthe retira doucement sa main.

Il eut un sourire triste et baissa la tête.

—Hum! hum! fit M. Raclot, si j'y comprends quelque chose, je veux bien que le diable m'emporte.

Les trois personnages se trouvaient dans une pénible situation. Heureusement, le domestique vint annoncer qu'on pouvait se mettre à table.

Georges offrit son bras à sa fiancée et l'on passa dans la salle à manger.

Le repas était simple; des œufs à la coque, des côtelettes, une purée de pommes de terre et des fruits pour dessert.

Mathurin Raclot se montrait prodigue en rien.

Marthe, qui n'avait presque rien mangé la vieille, toucha un peu à tous les mets; d'ailleurs, il fallait encourager Georges qui, après avoir fait une assez longue route, avait grand besoin de se restaurer.

Après le café, M. Raclot, qui se sentait gêné, mal à son aise en voyant la tristesse de sa fille, son air contraint, se leva disant qu'il allait fumer sa pipe au jardin. Un prétexte pour s'esquiver et laisser aux deux jeunes gens toute liberté de causer.

—Mon père, dit Marthe, je vous pris de rester un instant encore; vous pouvez fumer ici votre pipe, comme vous avez l'habitude. J'ai quelque chose à dire à M. Georges de Santenay, et je désire que vous l'entendiez.

—Ah! fit le paysan, regardant le jeune homme en clignant de l'œil.

Il bourra sa pipe, l'alluma, se remit sur son siège et dit :

—Eh bien, Marthe, voyons ce que tu as à raconter à M. de Santenay et qu'il faut que j'entende.

La jeune fille se tourna vers Georges, et, rassemblant toutes ses forces, s'armant de courage :

—Monsieur Georges, dit-elle, je vais vous causer une grande douleur, et, d'avance, je vous en demande pardon. Depuis votre dernière visite, j'ai longuement médité et, après de mûres réflexions, j'ai pris une résolution. Monsieur de Santenay, nous n'aurions jamais dû nous rencontrer; ce malheur est dû à la fatalité; mais vous m'oubliez, vous ne penserez plus à moi.

—Vous oublierez, ne plus penser à vous! exclama le jeune homme éperdu.

—Il le faut, monsieur Georges, j'ai pris la ferme résolution de ne pas me marier!

Le jeune homme laissa échapper un cri, et, livide, effaré, n'en pouvant croire ses oreilles, il se dressa d'un bond, comme s'il eût senti la morsure d'un reptile.

M. Raclot, serrant sa pipe entre ses dents, mais ne fumant plus, ouvrait de grands yeux ahuris.

—Marthe, Marthe, que dites-vous? s'écria Georges d'une voix étranglée.

—Ce qu'elle dit, fit Raclot, hum, hum, elle dit des bêtises!

Marthe lui jeta un regard qui le força à baisser les yeux, et d'une voix ferme, prononça lentement.

—Je ne veux pas me marier!

Le jeune homme tenait sa main appuyée sur son front. Il fit entendre une plainte sourde et s'écria :

—Mais je ne comprends pas, mon Dieu, je ne comprends pas! Qu'est-ce que cela veut dire?

—Ma foi, monsieur de Sante-

Ne perdez pas cet espace de vue, car c'est ici que paraîtra dans un prochain numéro une nouvelle fort intéressante, l'annonce du printemps du magasin

O. M. Melanson & Cie., - - - Shediac

Gr

Ulster  
Capot  
UlsterReefe  
HabilPanto  
Nou  
offrons à

Coin

may, d  
tait d  
plus  
the, c  
sa tête  
dire  
me m  
laisse  
may,  
le faire  
et j'e  
entendSur  
mécon  
ferma  
comme  
la da  
éteinteLa  
venue  
qu'elle  
fut ce—M  
si elle  
te m  
coffre.L'a  
ment.

Geo

seul a  
à ses—M  
dit-il  
bleme  
vez-ve  
ai-je fLa  
te e  
saintvous  
men  
the, j  
plio—A  
vous  
men  
the, j  
plio

—sieur

—bon  
fait  
man  
revie  
aussi—suffi  
rains  
ne s  
j'ai le—terro  
répon—territ  
les  
me d  
qu'en  
me p

—ment

—Le  
tant  
avec  
le s—a d  
cent  
tais  
et je  
tait  
sour  
chan

# Grosses - Hardes - d'Hiver Au Sud-Africain

## A GRAND RABAIS.

Ulsters d'Hommes, de \$4.75, .. ..	réduits à \$3.00
Capots d'Hommes, de 4.00, .. ..	3.00
Ulsters de Garçonnetts, de \$5.00, .. ..	4.00
Reefers " 3.00, .. ..	2.00
Habillements " 3.00, .. ..	2.00
" " 1.50, .. ..	.75
Pantons d'Hommes, de \$1.25, .. ..	réduits à 50cts et .75

Nous ne voulons point garder ces vêtements jusqu'à l'hiver prochain, c'est pourquoi nous les offrons à un RABAIS, AFIN QU'ILS S'EN ALLENT.

## W. D. MARTIN,

Coin des Rues Main et Lutz, - - - MONCTON, N. B.

May, dit Raclot, qui, lui aussi, s'était dressé debout, je ne le sais pas plus que vous; je crois que Marthe, en ce moment, n'a pas toute sa tête à elle. Ce qu'elle vient de dire est tellement insensé que ça me met tout à l'envers. Je vous laisse ma fille monsieur de Santenay, parlez-lui comme vous devez le faire, comme vous en avez le droit, et j'espère bien que vous lui ferez entendre raison.

Sur ces mots, ayant l'air très mécontent, M. Raclot sortit, ferma la porte avec grand bruit, comme un homme en colère, et alla dans le jardin rallumer sa pipe éteinte.

La première pensée qui lui était venue en entendant Marthe déclarer qu'elle ne voulait plus se marier, fut celle-ci :

— Mais je ne demande pas mieux; si elle ne se marie pas, les cinquante mille francs restent dans mon coffre.

L'avare se consolait ainsi facilement.

Georges, dès qu'il s'était trouvé seul avec la jeune fille, était tombé à ses genoux; la regardant avec expression de douleur indicible :

— Marthe, ma chère Marthe, lui dit-il, vous me frappez impitoyablement; pourquoi, dites? Qu'avez-vous contre moi? Que vous ai-je fait?

— Rien, monsieur Georges.

La pauvre enfant était haletante et son corps tout entier frémissait.

— Alors, pourquoi me traitez-vous ainsi? A quelle mauvaise influence obéissez-vous donc? Marthe, je vous en conjure, parlez, expliquez-vous.

— Je n'ai rien à vous dire, monsieur Georges.

— Marthe, répliqua le jeune homme en se relevant, je ne me fais aucune illusion; je vous connais assez pour savoir que vous ne reviendrez pas sur votre résolution, aussi je m'éloignerai de vous désespéré; vous me condamnez à souffrir toute ma vie. Mais cette funeste résolution, Marthe, vous ne l'avez pas prise sans raison, et j'ai le droit de savoir...

— Monsieur Georges, ne m'interrogez pas, je ne peux rien vous répondre.

— Marthe, votre silence est plus terrible pour moi que les choses les plus dures que vous pourriez me dire. Mais comprenez donc qu'en vous taisant, Marthe, vous me permettez de tout supposer!

— Non, non, s'écria-t-elle vivement, ne supposez rien, et je vous en prie, monsieur Georges, ne cherchez pas à deviner, à savoir...

Le jeune homme resta un instant silencieux; la contemplant avec douleur, puis, hochant la tête :

— En arrivant à Aubécourt, il y a deux heures, dit-il avec un accent plein d'amertume, je me sentais le plus heureux des hommes, et je croyais qu'aucun bonheur n'était comparable au mien; tout me souriait, le soleil, la verdure, les champs, les maisons; mon cœur

nageait dans la joie, l'allégresse était dans mon âme... j'allais vous voir!... Ah! Marthe, Marthe, je ne pensais guère au coup de foudre qui m'attendait!

La jeune fille ne put s'empêcher de soupirer.

Le jeune homme poursuivit :

— Rien, non rien, ne pouvais me faire soupçonner que je trouverais ici, aujourd'hui, une autre Marthe. Il y a trois jours, pas plus de trois jours, votre main dans la mienne et mes yeux dans les vôtres m'enivrant de vos sourires, nous cautions gaiement de nos projets d'avenir, vous toute radieuse, Marthe, et moi, que la lumière de votre regard éclairait, j'avais le soleil au cœur.

— Je vous disais, en pressant votre main : "Marthe, je vous adore!" Et vous répondiez, en vous serrant contre moi : "Georges, je vous aime!"

— En nous séparant, le soir, nous nous sommes embrassés comme les jours précédents, et votre voix, qui n'est plus la même, a chuchoté à mon oreille : "A bientôt! mon Georges, à bientôt!"

— Il y a trois jours de cela; parti je ne pouvais que revenir joyeux, en me disant : Elle m'attend!

— Me voilà, je suis devant vous, et, quand tout est prêt pour notre mariage, que toutes les formalités ont été remplies, vous me dites : "Je ne veux pas me marier!"

La tête inclinée, la jeune fille pleurait.

— Que s'est-il passé depuis trois jours? reprit Georges; je vous le demande, et vous refusez de me répondre. Ah! Marthe, Marthe! si j'ai mérité l'horrible châtiment que vous m'infligez, dites-le-moi!

Un sanglot s'échappa de sa poitrine.

Il continuait, avec des larmes dans la voix :

— Vous avez droit à toutes les adorations, Marthe; voyons, est-ce que vous trouvez que je ne vous aime pas assez, que je ne vous aime pas comme vous méritez de l'être?

— Oh? ne me parlez pas ainsi! s'écria-t-elle.

— Alors, mademoiselle Marthe, répliqua-t-il gravement, c'est donc vous qui ne m'aimez plus?

— Oh! oh! fit-elle.

— Mais, peut-être ne m'avez-vous jamais aimé, continua-t-il; Marthe, j'ai le droit de le supposer; j'ai le droit de croire que vos lèvres mentaient le jour où vous avez dit à ma sœur, votre : "J'aime M. Georges!" que vos lèvres mentaient quand, répondant à mes paroles de tendresse et d'amour, vous me disiez à moi-même : "Georges, je vous aime!"

— Monsieur Georges, répondit-elle d'une voix presque éteinte, vous me broyez le cœur!

(A continuer.)

### L'Echec de Methuen

Londres, 11 mars.—Le général Kitchener donne de nouveaux détails sur la défaite de Methuen dans une dépêche datée d'hier.

"Un convoi trainé par des bœufs et escorté par la moitié de la cavalerie du général Methuen, partit une heure avant le convoi des mules. L'ennemi fit à l'improviste une attaque enveloppante de l'arrière garde. Le premier désordre fut causé par les indigènes boers, qui s'élançèrent au grand galop de leurs chevaux au travers du convoi de mules, au moment où, pour obéir aux instructions de Methuen, ce convoi de mules tentait de se rapprocher du convoi de bœufs. Ce désordre se communiqua au détachement de cavalerie, et les Boers, vêtus de khaki, se mirent à sillonner tous sens les rangs anglais, déjouant les efforts des officiers pour rallier leurs hommes. Bientôt le convoi se trouva tout divisé par groupes, dont chacun était cerné par l'ennemi.

"Les 4e et 38e batteries ont, dit-il, combattu avec une grande bravoure. 300 hommes des Northumberland Fusiliers et du régiment "Loyal North Lancashire" se sont distingués en protégeant les chariots. Ils ont refusé de se rendre avant que toute résistance ait été inutile.

"Presque tous les soldats de Delarey étaient vêtus d'uniformes comme les nôtres, de sorte que l'infanterie ne pouvait les distinguer parmi nos hommes. Les Boers étaient au nombre de 1,500 avec un canon de 15 et un pom-pom. Delarey, Callières, Kemp, Vermass, Tromps et autres commandants boers étaient présents.

"Un agent du bureau d'informations a vu Methuen. Il avait son propre chariot et bien traité. Il a la cuisse fracturée, mais son état est aussi bon que possible. "J'espère que les renforts qui arrivent rectifieront la situation dans cette région sans nuire aux opérations qui se font ailleurs."

### Les Irlandais jubilent

A la Chambre des Communes, quand M. Brodrick a lu les dépêches de Kitchener, MM. Redmond, Dillon, O'Connor et autres membres éminents du parti irlandais, se sont montrés indifférents, mais M. McNeil et autres extrémistes ont poussé des exclamations de triomphe.

### Methuen pour Kritzingner

On suggère d'offrir aux Boers d'échanger Kritzingner pour Methuen, mais il est très douteux que l'ennemi accepte cette proposition.

### L'éloge de Methuen

Londres, 11 mars.—Le commandant en chef, lord Roberts, qui a annoncé la défaite anglaise à la Chambre des Lords, a dit que depuis plus de deux ans, le général Methuen avait fait le service avec zèle, intelligence et grande persévérance, et il a ajouté que le général était bien aimé de ses hommes et qu'aucune tâche n'était trop difficile ou dangereuse pour ces derniers ou le général Methuen. Le général en chef a dit qu'il était convaincu que la chambre était très affligée de ce qui était arrivé et a demandé à leurs seigneuries de joindre leurs sympathies à la siéne pour le vaillant officier dans son malheur, et de ne pas le blâmer avant de savoir qui est réellement responsable. Il a dit que la conduite de Delarey depuis le commencement de la guerre était une garantie que le général Methuen serait traité avec grande considération. Le premier ministre, lord Salisbury, a aussi exprimé sa profonde sympathie pour le général Methuen dans ces circonstances malheureuses. Il a dit que ce n'était pas le temps de discuter ses actes et qu'il était convaincu que le général Methuen avait fait tout ce qu'il avait pu en cette malheureuse affaire.

Londres, 11 mars.—Les dépêches de lord Kitchener, annonçant le désastre arrivé aux forces de lord Methuen ont été lues à la Chambre des Lords et à la Chambre des Communes aujourd'hui,

par le commandant en chef, lord Roberts et le secrétaire de la guerre, M. Brodrick, respectivement. Tous les deux ont fait l'éloge du général Methuen. Lord Roberts a dit qu'il appréciait le succès de lord Methuen dans cette guerre, et a déclaré que la tâche de forcer la position des Boers à Magersfontein était une tâche presque impossible.

### On critique Methuen

Londres, 11 mars.—La capture de lord Methuen a créé une grande sensation à Londres. Il faut admettre que de puis le désastre de Magersfontein la confiance du public en ce général avait été fort ébranlée, et on se demandait pourquoi il n'avait pas été rappelé. Personne n'a exprimé de doute sur sa bravoure; mais partout on doutait de son jugement, surtout lorsqu'il s'agissait de faire face à la guerre de guérilla qui s'est graduellement introduite dans le territoire spécialement gardé par Methuen. Ses rapports avec lord Kitchener n'ont jamais été bien agréables; et il était notoire que les subordonnés de Methuen n'avaient pas en lui la confiance qui inspire une coopération efficace.

### Methuen pour Cronje

On pense ici, que les Boers n'échangeraient pas Methuen pour un homme d'un grade inférieur et on suppose que pour obtenir la liberté du général anglais il faudra rendre la liberté au général Cronje, qui est prisonnier de guerre à Sie-Hélène.

### Rejouissances publiques

Des dépêches de La Haye, Berlin et Paris, disent que la nouvelle de la capture de Methuen a été reçue avec grande joie dans ces villes. Les foules se pressaient en face des bulletins et les démonstrations allaient presque jusqu'au désordre, à certain temps.

### Encore des renforts

Londres, 11 mars.—Le sentiment de découragement causé par la nouvelle du désastre dans le sud de l'Afrique était très marqué dans les corridors de la Chambre. Les militaires qui sont députés pensent qu'il sera nécessaire d'expédier de nouvelles troupes en Afrique, et on croit que les Boers ne manqueront point de profiter de l'importance du général Methuen, et qu'ils le garderont comme otage pour protéger le commandant Kritzingner et autres chefs boers qui sont entre les mains des Anglais.

### Un autre désastre (?)

Londres, 11 mars.—Les nouvelles venant du continent et annonçant que la défaite du général Methuen avait été suivie d'une autre bataille, qui avait aussi résulté à l'avantage des Boers, causent quelques anxiétés, vu qu'on n'a aucune nouvelle de la colonne de Grenfell, composée de treize cents hommes et qui a quitté Klerk-dorp, pour aller rejoindre le général Methuen.

On pense qu'il est possible que le général Delarey ait attaqué Grenfell.

### Ils ne se rendront jamais

Bruxelles, 12 mars.—Un rédacteur de "l'Etoile Belge" de Bruxelles, vient d'interviewer, à Anvers, au moment où il débarquait, le docteur Albrecht, qui arrive du Transvaal amenant en Europe les deux petites filles du général Botha.

M. Albrecht est, croit-on, chargé d'une mission spéciale et secrète auprès du président Kruger. Voici, au sujet de la continuation des hostilités ce qu'il a déclaré :

— Vous avez donc toujours l'espoir de remporter la victoire?

— De l'espoir? Ecoutez bien ceci: Jamais, entendez vous bien, jamais les Anglais ne posséderont le Transvaal. Leur situation est d'ailleurs très critique plus critique qu'on ne le suppose en Europe; car vous ne connaissez pas la vérité, les Anglais ne laissant passer que les nouvelles qui en apparence leur sont favorables.

— La guerre n'est donc pas prête de finir?

— Elle durera encore des années s'il faut. Les Boers ne se soumettront pas. Ce sont d'ailleurs les Anglais eux-mêmes qui nous donnent des munitions et

des vivres. Nous sommes abondamment pourvus de tout.

— Et les blockhaus, quels en sont les résultats?

(Ici, mon honorable interlocuteur se met à rire, d'un rire silencieux et ironique.)

— Les blockhaus! me répond-il. Nous perdrons quelques vies d'hommes de plus, c'est incontestable; mais ils ne modifieront en rien le résultat final. Ces blockhaus ne nous gênent pas. Il ne m'est pas possible de vous en dire davantage.

Et, sur ces mots, le docteur a clos l'entretien.

### Des renforts

Londres, 11 mars.—Le secrétaire de la guerre, M. Brodrick, a dit dans la Chambre des Communes, aujourd'hui, que six mille hommes de la Yeomanry et de forts détachements de cavalerie et d'infanterie seraient expédiés immédiatement au sud de l'Afrique et que lord Kitchener recevrait tous les renforts qu'il demanderait.

### Blockhaus pris par les Boers

On nous annonce que la législature du Natal avait décrété le service obligatoire. Les Boers font des incursions continuelles dans la colonie.

Une dépêche récente dit en outre que les Boers ont réussi à enlever deux blockhaus sur la ligne de Francfort. Les meurtrières de ces blockhaus sont très étroites et il faudrait un excellent tireur pour y envoyer une balle du dehors. Les Boers ont tourné la difficulté en se servant de cartouches avec plomb à canard. De cette façon il y en a toujours quelques grains qui entrent dans le blockhaus et c'est suffisant pour permettre l'approche et l'assaut.

### Les pertes de Methuen

Londres, 12 mars.—Hier soir, le War Office a publié la liste des pertes de lord Methuen. Les lieutenants Vanning, Nesham et Hartley et le colonel Wilson ont été tués. Le général Methuen et le colonel Townsend ont été dangereusement blessés. Le capitaine Outran, les lieutenants Dennis, Logan, Metford et Fitzpatrick ont été aussi grièvement blessés. Trente huit soldats ont été tués et soixante-douze blessés.

Lady Methuen, femme du général, est partie pour le Cap, le 5 mars.

Le revers de Tweebosch a beaucoup attristé le pays, mais on ne désespère pas. L'opinion unanime de la presse, c'est que le général Kitchener doit recevoir des renforts et qu'il faut pousser la guerre jusqu'au bout. On craint, vu la rareté des détails, que la défaite ait été plus grave qu'elle ne paraît.

Le public est très irrité à cause des articles dans lesquels la presse européenne presque toute entière, célèbre la victoire des Boers et ridiculise Methuen.

### Les projets de Kitchener

Londres, 12 mars.—Le "Daily Chronicle" apprend que lord Kitchener se propose de se mettre en campagne, et essaiera avec un nombreux corps d'armée, de capturer le général DeWet. Le journal ajoute que Methuen, s'il est remis en liberté, n'aura plus aucun commandement dans le Sud-Africain.

### La presse étrangère

Paris, 12 mars.—Au sujet de la défaite de Methuen le "Figaro" dit : "Quels que puissent être les sentiments patriotiques du gouvernement et du peuple anglais, on trouvera, même à Londres, que le cabinet hollandais, en prenant l'initiative des propositions de paix, servait non seulement les Boers, mais aussi les Anglais."

L'"Echo de Paris" dit que la tête de Methuen sera une sécurité pour la tête du commandant Kritzingner qui, aux dernières nouvelles, était jugé par un conseil de guerre dans la colonie du Cap. Vienne, 12 mars.—La "Nieuwe Freie Press" exprime l'opinion que l'optimisme anglais sur la fin de la guerre doit être affaibli. Le système de blockhaus de Methuen n'a pas réussi plus que toutes les autres tentatives faites pour supprimer la résistance des Boers. Ceux-ci triomphent de tous les obstacles. Les difficultés du gouvernement anglais sont augmentées par la situation de l'Irlande où il se peut-être impossible de maintenir le "statu quo."

Minard's Liniment guérit la teigne.

**The D. & L. Emulsion**  
d'huile de foie de morue  
(Marque de Fabrique.)  
**Vous** donnera l'appétit!  
donnera l'appétit!

Le Dr. Burgess, Surt. Méd. de l'Hôpital Prot. pour les aliénés, Montréal, le prescrit constamment et sous le sceau de son nom.  
Mlle Clark, Surt. de l'Hôpital Grace, écrit qu'elle en ont aussi fait usage avec les meilleurs résultats. Bouteilles de 50c. à \$1.  
DAVIS & LAWRENCE CO., Limitée.

**Magasin Nouveau**  
A  
**Abram's Village**

C'est avec plaisir que l'annonce au public que mon Nouveau Magasin est ouvert de la manière la plus complète de

**Groceries, Ferronneries, Chaussures, Nouveautés, Chapeaux, Casques,**

Et tout ce qu'on peut demander dans un **MAGASIN GENERAL**

de première classe. Rendez-moi une visite et je vous convaincras que mes prix sont avantagés, et que vous ferez des économies en m'honorant de votre patronage et de votre clientèle.

**Sylvain E. Gallant.**  
Abram's Village, 99 d'Avonmouth

**D. H. LEGER,**  
ENCANTEUR POUR LE COMTÉ DE KENT  
**GRAND-DIGUE, N. B.**

Se charge de faire les encans dans toutes les parties du comté, aux conditions les plus modérées. Toute commande par la maille recevra une prompt attention. Pour plus ample information s'adresser à l'hôtel Riverside.  
8 mars 1900-12

**College du Sacre-Cœur,**  
Caraget, N. B.

Ce college, ouvert en janvier 1899, est sous la direction des RR. PP. Eudistes.  
L'enseignement comprend deux sections:

**Le cours commercial et le cours classique**  
Le premier s'enseigne également en français et en anglais; cependant les matières purement classiques ne s'enseignent qu'en anglais. Le cours classique qui se fait en français, à l'exception des sciences enseignées en anglais, a aussi l'avantage d'un cours de littérature anglaise.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au R. P. Supérieur du College.

**JACOB H. HEBERT,**  
ENCANTEUR POUR LES COMTÉS DE KENT ET DE WESTMORLAND,  
**SHEDIAC, N. B.**

Toute lettre ou demande par la maille sera l'objet d'une prompt attention. Ceux qui voudront se voir personnellement le trouveront chez lui tous les lundis avant-midi.  
Shediac, 14 février 1900.

**Hotel Terrace,**  
Tout près de la station du chemin de fer  
**Shediac, N. B.**

Commodément situé au centre de la ville et confortablement meublé à neuf. Bonne table, bonnes chambres et bons lits. Bonne grande écurie pour les chevaux.  
Repas à toute heure. Pension à la semaine ou au mois. Prix modérés. Voyageurs, venez à la Terrace.

**Philippe F. Melanson,**  
Shediac, 9 nov. 96-100 Propriétaire.

**Olivier C. Goguen,**  
ORFÈVRE-BIJOUTIER,  
**BOUCTOUCHE, N. B.**  
(Bâtisse D. P. Gallant)

Répare montres, horloges, bijouteries, ainsi que les bicyclettes, etc., avec ponctualité et à prix raisonnables.  
Tient un bon assortiment de Montres et Horloges de tout genre. Venez voir en personne ou écrivez pour les. Envoyez vos commandes pour Horloges et Montres. Je puis vous en vendre de n'importe quelle sorte. Dans quelques jours j'aurai un assortiment complet et superbe de Lunettes. Verres à Lunettes et Montures.  
6 nov. - 31

**Minard's Liniment** soulage la névralgie.

**Le Conflit Anglo-Boer**

Le Canada serait disposé à envoyer un nouveau contingent

Londres, 12 mars.—La déclaration, reçue par le câble aujourd'hui, que le Canada enverrait avec plaisir un nouveau contingent, si la défaite du général Methuen indique qu'on en a besoin, a été très appréciée.

D'un autre côté, "Truth", dit dédaigneusement que les contingents australiens et canadiens coûtent deux millions et demi de dollars à l'Angleterre cette année. Labouchère dit: "Si le patriotisme de ces impérialistes coloniaux se montrait sous forme d'argent, on aurait une plus haute opinion." Il parle aussi de la dépêche du "Times" disant que le gouvernement canadien avait informé le gouvernement britannique que les relations commerciales de l'empire sont le seul sujet qui puisse se discuter réellement à la conférence du couronnement. Cela a été cité comme une preuve que le Canada n'a aucune intention de se conformer au désir de M. Brodrick, en établissant sous une forme permanente et systématique sa participation militaire et maritime à la défense de l'empire.

Les pertes de Methuen

Londres, 12 mars.—Le War Office dit ce matin que les pertes lors du désastre de Methuen sont de 354 tués et blessés, et 356 manquant à l'appel. La vérité vraie, c'est que toute la colonne, 1,200 hommes, est perdue. Ceux qui n'ont pas été tués ou blessés sont prisonniers.

Methuen en liberté

Londres, 13 mars.—M. Brodrick, secrétaire de la guerre, a annoncé aujourd'hui à la Chambre des Communes qu'il avait appris que le général Methuen, capturé et grièvement blessé le 10 courant par les troupes de Delarey, avait été remis en liberté et devait arriver aujourd'hui à Klerksdorp, dans le sud du Transvaal. Il a ajouté que l'état du général était satisfaisant.

On n'a pas discuté, a dit M. Brodrick, la question de l'échange du général Methuen pour le commandant Kritzinger. Le procès de ce dernier a été ajourné parce que l'on n'est pas encore fixé sur la preuve à faire contre lui.

M. Timothy M. Healy, nationaliste irlandais, a invité le gouvernement à faire preuve d'autant de magnanimité et à relâcher Kritzinger.

Plus tard, M. Brodrick a dit que la dépêche reçue n'annonçait pas la mise en liberté du général, mais bien qu'il était soigné par un officier anglais, ce qui porte à le croire libre.

Londres, 13 mars.—La dépêche suivante datée de Pretoria, le 13 mars, a été reçue de lord Kitchener:—

"Le général Methuen a été amené à Klerksdorp aujourd'hui. Il va bien. On fait tout ce qu'il est possible de faire pour lui."

Le Cap, 12 mars.—Dans une escarmouche près de Pearson, colonie du Cap, le 10 mars, entre les troupes anglaises et les forces boers du commandant Fouché, le commandant Ovendaal et le field cornet Van der Walt ont été tués.

Heibron (colonie de la rivière Orange), 11 mars.—On annonce que le général DeWet et le président Steyn ont traversé la ligne principale du chemin de fer dans la nuit du 9 mars à cinq milles au nord de Wolwe Hoek. Ils se dirigeaient vers l'ouest.

Wolseley en Afrique

New-York, 14 mars.—La dépêche de Londres au "Journal", dit: On annonce officiellement aujourd'hui que lord Wolseley, accompagné du major Thorneycroft, s'embarquera à Southampton, demain pour Cape Town. Le prochain départ du field-marshal a causé la plus grande agitation et on suppose une foule de raisons pour cette démarche. Il est certain cependant que lord Wolseley va au sud de l'Afrique comme envoyé spécial du roi. On dit que lord Wolseley ne remplacera lord Kitchener en aucune façon au commandement des forces. Il fera cependant une enquête minutieuse sur les conditions dans le sud africain et fera rapport de son investigation au roi. On considère que c'est là le mouvement le plus important de la guerre. On pense que le roi veut terminer la guerre avant son couronnement ainsi qu'il l'a déclaré il y a quelque temps, et qu'il compte sur le résultat de la mission de lord Wolseley et le major Thorneycroft s'embarqueront sur le "Walter Castle."

On dit que lord Wolseley sera tout à fait indépendant de lord Kitchener et des autres généraux qui sont dans le sud de l'Afrique. Il fera ses investigations d'après des plans établis par lui-même suivant les suggestions du roi, et fera un

rapport confidentiel à son retour.

Un avenir sombre

Londres, 15 mars.—La situation n'a pas changé depuis hier. L'anxiété est toujours grande. L'absence de nouvelles d'Afrique fait craindre à un autre désastre dont la nouvelle peut nous arriver d'un moment à l'autre. Les hommes sérieux sont de plus en plus d'avis que l'Angleterre marche à sa ruine en persistant dans cette guerre malheureuse, et que le plus tôt qu'elle pourra faire une paix honorable le mieux ce sera pour elle.

L'envoi de Lord Wolseley en Afrique ne calme pas les appréhensions. Quelques-uns disent que Lord Roberts devrait être renvoyé, mais que pourrait-il faire mieux que les autres. Au commencement de la guerre, les soldats anglais étaient frais, courageux et se battaient comme des lions sous des généraux incapables; aujourd'hui ils sont fatigués, épuisés, ennuyés et ne demandent qu'à se rendre prisonniers pour revenir en Angleterre. Que pourraient faire de bons généraux avec des troupes semblables. Mais où trouver ces bons généraux. Les Boers ont toujours des trucs nouveaux.

Ce qui n'est pas fait pour calmer l'anxiété, c'est l'attitude si menaçante de l'Irlande que le roi Edouard n'a pas fait la visite promise, et le cri d'alarme de Lord Beresford, qui dit qu'il faut absolument réorganiser la marine. Des revers à la marine au commencement d'une guerre dans le genre des revers que l'Angleterre a subis en Afrique, seraient, dit-il, irréparables. Lord Beresford dit que les approvisionnements à Malte et à Gibraltar sont insuffisants, et il recommande la nomination d'un lord de l'amirauté dont le devoir serait de faire connaître toute la situation au parlement. Lord Beresford dit qu'il y a longtemps qu'il se plaint et demande une réorganisation de la marine, mais que le gouvernement ne l'écoute pas.

Le commandant Kritzinger

Kritzinger, dont la vie est entre les mains d'une cour martiale au Cap, était beaucoup considéré par DeWet, qui le regardait comme un de ses meilleurs commandants, et venait de le nommer commandant en chef des forces boers de la colonie du Cap lorsqu'il a été pris. D'une témérité sans égale, Kritzinger était toujours là où le danger était le plus grand. C'est cette témérité qui a causé sa perte.

A plusieurs reprises, il avait essayé de franchir l'Orange pour aller rejoindre DeWet qui préparait un coup dans le sud de l'Etat Libre: celui de Tweefontein. Il crut le moment favorable et, à la tête d'une soixantaine d'hommes, il tenta une fois de plus de passer le fleuve. Il se trouva acculé à la ligne de blockhaus. Avec une demi-douzaine de cavaliers, il se lance dans l'espace compris entre deux blockhaus dont les défenseurs étaient occupés à ramasser du bois pour faire leur cuisine. Pendant les sentinelles anglaises ont ouvert le feu sur ces audacieux; le blockhaus prend les armes.

Sous une grêle de projectiles, Kritzinger va couper les fils de fer barbelé qui barrent son passage et relie les blockhaus les uns aux autres; les Boers s'élançant, quelques uns sont blessés. Le commandant revient en arrière pour leur porter secours. Une balle l'atteint. Quand même, il remonte à cheval et peut s'éloigner, tandis qu'un train blindé arrive sur le terrain du combat.

Mais à ce moment, un adjudant de Kritzinger s'approche du blockhaus en agitant un drapeau blanc. Il dit que son chef, grièvement blessé, est étendu à deux mille mètres plus loin. On le trouve après quelques recherches. Deux de ses soldats sont à ses côtés. Kritzinger est transporté à l'hôpital de Naauport. Sa blessure, en pleine poitrine, est très grave. On le soigne; on le guérit, puis on le fait passer en jugement comme rebelle; il est né dans la colonie du Cap et considéré comme sujet de l'Angleterre; on lui refuse tous les droits de belligérant, et il est passible de la peine de mort, comme le commandant Scheepers, fusillé il y a deux mois.

Maintenant, le conseil de guerre de Naauport osera-t-il condamner Kritzinger, et s'il le condamne, le général Kitchener osera-t-il faire exécuter l'arrêt de mort, alors que les Boers se montrent si généreux à l'égard du général Methuen? Il semble que la conscience anglaise, si elle existe encore, devrait se faire entendre aujourd'hui ou jamais.

Sauvez nos femmes et nos enfants

Boston, 16 mars.—Dans une conférence à l'Université Harvard, mercredi soir, le Rev. Herman von Broekingen, de Pretoria, a fait un appel en faveur des Boers, ses compatriotes. "Nous nous battons jusqu'au complet épuisement, dit-il. "A vous, je demande de nous

aider à sauver nos femmes et nos enfants à les arracher des mains des oppresseurs, meurtriers de ceux que nous aimons. Se battre entre hommes c'est loi de la guerre, mais exterminer, massacrer des femmes et des enfants, c'est lâche, et aussi longtemps que les Anglais continueront leurs barbares traitements, aussi longtemps nous résisterons. Si vous touchez à ma mère, je vous tuerais ou vous me tueriez, car un fils défend celle qui lui a donné le jour. Dans cette guerre, je n'accuse pas l'Angleterre, car si elle connaît ce qui se passe là-bas, jamais elle ne permettrait de telles horreurs. Nous venons chez un peuple qui se déclare civilisé, humain et religieux. Sauvez nos femmes et nos enfants qui meurent dans les camps de concentration. Quant à nous, nous ne demandons rien, toujours nous lutterons. Si votre pays est l'ami de l'Angleterre, demandez à ses gouvernants d'arrêter le massacre. C'est un appel que nous faisons à l'humanité. O se demande combien longtemps l'Angleterre persistera?"

"L'Angleterre doit fournir des approvisionnements et des munitions à ses troupes, et aussi longtemps qu'elle le fera nous lutterons car nous nous ravitaillerons à ses dépens. Chaque prisonnier Boer que l'Anglais tue ou pend est un clou enfoncé dans le cercueil de la Grande-Bretagne."

Le Dr Hendrick Muller, consul à la Haye, de l'Etat libre d'Orange, adressa ensuite la parole. Il a affirmé que les Boers étaient plus encore en état de lutter qu'au commencement de la guerre.

Une dépêche de Kitchener

Londres, 16 mars.—Le Bureau de la Guerre a reçu la communication suivante de lord Kitchener:

"Lord Methuen m'a envoyé un officier de son état-major, porteur d'une dépêche dans laquelle il appert que certains détails reçus en premier lieu ne sont pas confirmés. L'arrière-garde de l'infanterie montée a été surprise et dispersée à la brunette. Il y avait une distance d'un mille entre les convois de bœufs et de mules. La colonne surprise, à la tête de laquelle se trouvait Methuen, prit immédiatement tous les renforts disponibles, y compris les troupes montées et une section du 38e bataillon et put tenir durant une heure pendant laquelle les convois se rejoignaient sans trop de désordre. Sur les entrefaites, Lord Methuen disposait de 200 hommes d'infanterie afin de résister à l'attaque des Boers qui se poursuivaient sur le flanc gauche de l'arrière-garde. Les Boers s'acharnaient dans leur attaque et les troupes montées ayant tenté de repousser l'infanterie, perdirent tout contrôle, entraînant avec eux dans la déroute le gros des troupes montées. Deux canons du 38e bataillon se trouvèrent alors sans protection, mais continuèrent à tonner jusqu'à ce que tous les hommes, à l'exception du lieutenant Nesham, eurent été blessés. Le lieutenant Nesham fut appelé à se rendre et ayant refusé il fut tué sur le champ."

"Lord Methuen, avec 200 des Northumberland Fusiliers et deux canons de la 4e batterie, se trouverent isolés et restèrent ainsi durant trois heures. Pendant ce temps, le reste de l'infanterie, au nombre de 100, des Lancashires, et quelque quarante hommes montés, la plupart de la Police du Cap, qui s'étaient tenus près des wagons, continuèrent également à tenir bon contre les attaques répétées des Boers. C'est alors que Lord Methuen fut blessé, et que les pertes furent les plus considérables parmi ses hommes. Les munitions étaient à peu près épuisées et la reddition se fit vers les 9.30 heures du matin. Les hommes qui surveillaient les convois n'abandonnèrent leur poste que lorsqu'on eût dirigé sur eux deux canons et un pom-pom, vers les 10 heures, alors que leur position devint insoutenable."

"On confirme la nouvelle que la plupart des Boers portaient l'uniforme de khaki anglais. Plusieurs portaient aussi les insignes anglais. Même à peu de distance, ils ne pouvaient pas être distingués de nos soldats. L'infanterie a fait bonne figure, de même que l'artillerie qui a gardé les traditions de ce régiment. En plus des quarante hommes de la Police du Cap déjà mentionnés, quelques membres de la Yeomanry Impériale ont continué à garder leur poste même après la panique qui avait balayé le gros des troupes montées sur le champ."

Le correspondant du "Daily Mail", à Cape Town, dit que la campagne anglaise dans le nord-ouest de la colonie du Cap, a abouti à un fiasco et que de graves embarras ont été causés par la capture de deux convois dans cette région. On a rien appris à ce sujet des sources officielles.

Aussi agréable au goût que la crème. L'Emulsion d'huile de foie de morue "The D. & L." fait le plus grand bien aux personnes atteintes de violentes toux et qui souffrent d'hémorrhagies. Fabriquée par the Davis & Lawrence Co., Ltd.

**Cour de Circuit de Kent**

Verdict en faveur de M. Elzéar J. LeBlanc

La cause de M. Elzéar J. LeBlanc, de Bouctouche, réclamant à la compagnie d'assurance Commerciale la somme de \$1,600, montant de son assurance sur son magasin incendié l'an dernier, qui s'était instruite mardi en cour de circuit présidée par Son Honneur le juge Landry, s'est terminée vendredi soir par un verdict en faveur du demandeur pour le plein montant de son assurance, plus les intérêts à partir de 60 jours après la preuve de sa réclamation. Le verdict va encore plus loin: il exonère M. LeBlanc de tout rapport ou participation à l'incendiat et à la destruction de sa propriété.

Ce procès a été l'un des plus intéressants qui se soient déroulés à Richibouctou depuis bien des années. Un trait inusité de ce procès a été la production du témoignage de Damien Cormier, incarcéré au pénitencier pour l'incendiat dont M. LeBlanc a été la victime,—lequel avait été recueilli par un commissaire spécial, à la demande de la compagnie d'assurance.

Nous nous réjouissons, avec tous ou presque tous les habitants de Bouctouche, de l'heureuse issue de ce procès pour M. LeBlanc, sur la tête duquel de mauvaises langues faisaient planer des soupçons aussi injustes que dangereux. M. LeBlanc est un brave et honnête citoyen qu'on voulait "couler" dans l'estime publique: son entier triomphe, après un procès au cours duquel la défense a pris tous les moyens de résister à la réclamation, fait éclater une fois de plus la parfaite régularité de sa conduite.

ELZÉAR LEBLANC VS THE COMMERCIAL UNION

Ce procès, qui a eu un retentissement considérable dans le comté de Kent, s'est terminé, comme toutes les gens bien pensantes et au courant des faits l'espéraient, par le triomphe complet de M. Elzéar LeBlanc et la démonstration éclatante de son innocence et de sa parfaite honnêteté. Jugé par ses pairs, notre estimable compatriote est sorti la tête haute, avec sa bonne réputation d'homme probe et franc intacte, de la dure épreuve que lui ont suscitée certaines personnes évidemment plus soucieuses de faire triompher la justice. Il a obtenu gain de cause sur tous les points soumis à l'étude des jurés. On peut dire que jamais verdict ne fut reçu plus favorablement du public en général, qui était convaincu que M. LeBlanc était la victime de la conspiration la plus noire et la plus lâche.

Nous prions M. LeBlanc d'accepter nos plus sincères et nos plus chaleureuses félicitations sur l'issue heureuse de son procès avec la Commercial Union.

**Jubilé du Pape**

Les divers cercles catholiques de Rome ont décidé de faire un cadeau à Sa Sainteté à l'occasion du commencement de la 25e année de son pontificat.

Ce présent consistera en trois tables de bronze sur lesquelles seront gravées, en latin et en italien, les trois Encycliques pontificales spéciales sur la question ouvrière.

L'Osservatore Romano dit que ces trois tables formeront la base d'un monument allégorique, signifiant l'ouvrier ennobli et sanctifié par la religion catholique. Le monument sera élevé dans un endroit public de Rome.

L'Osservatore Romano rappelle à ce sujet que Léon XIII est le deuxième Pape auquel il va être donné d'atteindre la 25e année de pontificat. En effet après saint Pierre, il n'y a que Pie IX, de sainte et glorieuse mémoire, qui ait non seulement, mais dépassé de loin la 25e année de son pontificat.

Saint Pierre, après avoir exercé pendant sept ans à Antioche la suprême puissance pontificale, est allé ensuite à Rome, où il a gouverné l'Eglise pendant 25 ans, 8 mois et 7 jours, et où il a trouvé le martyre.

Pie IX de sainte et glorieuse mémoire a gouverné 31 ans, 7 mois et 22 jours; et deux de ses prédécesseurs presque immédiats ont gouverné l'Eglise, Pie VI pendant 24 ans, 8 mois et 14 jours, et Pie VII, pendant 23 ans, 5 mois et 6 jours. Les Papes saint Sylvestre I, élu en 314, et Adrien I, de la Maison Colonna, élu en 771, ont régné tous les deux juste 23 ans, 10 mois et 27 jours.

Par contre, le Pape Urbain VII, élu en 1590, n'a gouverné que 13 jours, et Théodore II, élu en 898, seulement 20 jours.

Jeudi, 20 février, il y a donc eu 24 ans accomplis que Léon XIII, glorieusement régnant, a été élevé sur la chaire de Saint-Pierre.

**NOU**

L'opinion publique a été certifiée par le manque de... M. Al... site dans... retourne:

M. F... Rivière... tre jour... de Coca... dernier...

M. V... hardes, me rab... Voir l'a...

La... Cie pu... autre c... valises... rite de...

Le... ces jour... di et B... fait dis... de gla... vières...

M. C... Cap d... d'une v...

M. I... tercolo... lundi... ment d...

Une... Tésé, hie... à la se... ge St-... ont fou... tateurs...

LA... à huit... célébra... neur... la par... paroiss...

Mac... dame... Montr... pour l... salon... bénéfici... tropol... car il... vois... toilette... genre...

Etes-v... de Pain... vous fer... ou du... qu'un... soc...

Ven... arrivai... pèlerin...

Les... ment... Lord... Wilfre... et Sir...

appo... maré... récen... Acadj... cent... Plus... enter...

néra... avril... mun... ser l... nes... La... nalis...

du c... sé la... pers... mais... des... denc... à l... 21... ont... vent...

NOUVELLES LOCALES

L'opinion locale est fortement en faveur du Pny-Balsam. Il guérit les toux et rhumes avec une certitude absolue. Agréable à prendre et ne manque pas de guérir. Fabriqué par les propriétaires de Perry Davis Pain Killer.

M. Alderic C. Léger, qui était en visite dans sa famille au Barachois depuis quatre mois, s'est embarqué lundi pour retourner à Lowell, Mass.

M. Elzéar Gosselin, de la Petite Rivière Bouctouche, honorerait notre journal d'une visite vendredi.

M. Amand L. Hébert, du Cap de Cocagne, était en ville ces jours derniers.

M. W. D. Martin, marchand de hardes, Moncton, annonce un énorme rabais sur certaines hardes. Voir l'annonce.

La maison Peter McSweeney Cie publie aujourd'hui, dans une autre colonne une énumération de valises et porte-manteaux qui méritent de fixer l'attention du public.

LE DÉGEL—Le doux temps de ces jours derniers, la pluie de mardi et hier a presque complètement fait disparaître la neige, et le pont de glace sur nos baies et nos rivières est ébranlé.

M. Charles Thos. Hébert, du Cap de Cocagne, nous honorerait d'une visite la semaine dernière.

M. Ferd. J. Melanson, de l'Intercolonial, Moncton, était en ville lundi et honorait notre établissement d'une visite.

Une foule de personnes sont allées, hier, malgré le mauvais temps à la séance Académique du Collège St-Joseph. Moncton et Shédiac ont fourni dit-on plus de 200 spectateurs.

LA SAINT-JOSEPH—Hier matin, à huit heures, M. le curé Ouellet célébrait une grand'messe en l'honneur de Saint Joseph, patron de la paroisse. Un bon nombre de paroissiens s'y étaient rendus.

Madame C. H. Galland et Madame E. Paturel sont revenues de Montréal où elles étaient allées pour l'ouverture des modes. Le salon de modes de Mme Galland bénéficiera de cette visite à la métropole commerciale du Canada; car il doit lui arriver de gros envois d'articles en usage dans la toilette de la plus belle partie du genre humain.

Est-ce un sinistre? Une cuillerée de Painkiller dans une tasse d'eau chaude sucrée vous fera alors dire plus de bien que du rhum ou du whiskey. Évitez les contrefaçons n'y a qu'un seul Painkiller, celui Perry Davis. 25c et 50c.

Vendredi, vingt prêtres du Mexique arrivaient à New York pour aller en pèlerinage à Rome.

Les invités canadiens au Couronnement sont entre autres, Lord Minto, Lord Strathcona, Sir Chs. Tupper, Sir Wilfred Laurier, Sir Richard Cartwright et Sir Oliver Mowat.

Des avis reçus par paquebot apportent des détails sur un raz de marée désastreux qui s'est produit récemment entre La Libertad et Acajutla. Il se peut que plus de cent personnes aient perdu la vie. Plus de 50 cadavres ont déjà été enterrés.

On croit que les élections générales en France auront lieu le 20 avril. Soixante-quatorze conseillers municipaux de Paris comptent poser leur candidature aux prochaines élections du corps législatif. La plupart d'entre eux sont nationalistes.

Un cyclone qui a passé au sud du comté de Cophiah et au nord du comté de Lincoln, Miss., a causé la mort d'une demi-douzaine de personnes au moins, et détruit des maisons et renversé des arbres et des clôtures. Le steamer "Providence" a été complètement tourné à l'envers par un coup de vent, et 21 personnes qu'il y avait à bord ont toutes été noyées.

Liniment de Minard est en vente partout.

Les Habillements A trois morceaux pour Petits et Jeunes Garçons

Table listing clothing items and prices. VETEMENT en 3 morceaux de petit garçon, valant \$2.75 réduit à 2.00. Includes items like do, do.

W. D. MARTIN, Coïn des Rues Main et Lutz, MONCTON, N. B.

OBITUAIRE

Jeudi, le 6 de mars courant, les religieuses de la Sainte Famille, de Saint Joseph, avaient la douleur de perdre un des membres de leur congrégation: Sœur Marie de Saint Aimé, née Philomène Bourque, fille de Simon et de Marguerite Bourque, de Scoudouc.

C'est à sa cinquantième année d'âge et à sa vingt-septième de vie religieuse que la Révérende Sœur s'est endormie dans la paix du Seigneur, munie de tous les secours de la religion.

Deux de ses sœurs, suivant son exemple, embrassèrent la vie religieuse: vie de sacrifices, d'abnégation et de sainteté. Une l'a précédée dans la tombe; l'autre est à Sherbrooke.

Les funérailles ont eu lieu samedi, le 8, à l'église St Thomas de Memramcook. Le Reverend A. Roy, C.S.C., supérieur du collège, assistait, assisté du Reverend A. Guy et de M. J. A. Labelle, comme diacre et sous diacre.—R. I. P.

Une invention qui pourrait bien révolutionner l'industrie du ferrage des chevaux vient d'être découverte par M. R. W. Beauchemin, un Canadien-français, Calgary. Après des recherches actives et minutieuses, M. Beauchemin est parvenu à trouver un fer à cheval sans clous. Ce fer est composé de deux parties distinctes surmontées d'un rainure qui emboîte le pied du cheval, et s'y adapte au moyen d'une vis qui relie les deux parties ensemble.

A Rimouski, M. Joseph Lepage, agent général, vient de recevoir d'un cultivateur de la paroisse de Ste Lucie un veau vraiment phénoménal. Voici la description à peu près exacte de ce veau: Le queue et le corps sont ceux d'un veau ordinaire. D'après ce qu'on peut constater, les pattes de derrière sont à la place de celles d'en avant et mesurent cinq pouces de longueur. Le veau a expiré en voyant le jour. Sa tête ronde comme la lune, mesure vingt huit pouces de circonférence. Ses oreilles, de la grandeur de celles d'un petit chien, se trouvent sur le cou. Une corne lui pousse sur l'épaule droite. Le veau, assis mesure à peu près vingt-sept pouces de hauteur. La mâchoire supérieure a la forme d'un bec de perroquet et paraît ne posséder aucun os; la mâchoire inférieure ressemble beaucoup à celle du chat ou du chien et possède deux dents d'un demi-pouce de largeur, une troisième dent est visible.

EST CE UN SINISTRE?—La goélette de pêche Alva, de Gloucester, Mass., qui a fait voile le 25 janvier pour un voyage de pêche au haddock sur les bancs de George, n'a pas encore donné de ses nouvelles, et on commence à avoir des craintes sur son compte. Elle était commandée par le capt. William McDougal, natif de Mulgrave, et avait un équipage de 18 hommes, la plupart venant de la Nouvelle Ecosse, parmi lesquels nous trouvons plusieurs noms acadiens, savoir: Charles Forest, autre fois d'Arichat, William Doucette, de Meteghan, et un nommé LeBlanc, des environs d'Arichat.

A propos de lord Dufferin Les journaux français racontent le trait suivant sur lord Dufferin qui vient de mourir: "On sait que lord Dufferin fut vice roi des Indes.

"A Calcutta, les indigènes l'avaient surnommé "pukka sahib", ce qui veut dire (ou à peu près) le parfait gentleman.

"Trois jours après son arrivée, comme on le voyait déambuler sans cesse à travers les rues de la ville, humant l'air, et prenant un bain de soleil, un maharajah

vint le trouver et lui exposa le danger qu'il courait en s'exposant ainsi aux ardeurs de la température.

"—Que voulez-vous? répondit le vice roi, je ne sais pas ce que j'ai fait à Sa Gracieuse Majesté, mais jusqu'ici, elle ne m'a jamais envoyé que dans les endroits où je gelais. Elle m'a expédié d'abord à Montréal où je devais vivre les deux tiers de l'année dans les fourrures, à Saint Pétersbourg, où neuf sur douze, j'étais obligé de me transformer en ours. Maintenant, je suis en train de me sécher..."

Naturellement, nos confrères français commettent un erreur, c'est inévitable lorsqu'il s'agit du Canada. C'est à Ottawa, et non point à Montréal, que la reine envoya lord Dufferin. Malgré le climat, lord Dufferin aimait bien le Canada, et il se montra particulièrement sympathique à la population française de notre pays. Répondant à une adresse de la législature de Québec, le 22 juin 1878, lord Dufferin a prononcé ces remarquables paroles: "Mon plus ardent désir pour cette province a toujours été de voir sa population française jouer au Canada le rôle si admirablement rempli par la France en Europe. Arrachez de l'histoire de l'Europe les pages brillantes qui rappellent les exploits de la France; retranchez du trésor de la civilisation européenne la part que la France y a apportée et quel vide énorme n'aurez vous pas." Ce n'est pas lord Dufferin qui aurait fait le moindre effort pour faire disparaître la race française du Canada. Au contraire, dans même discours il disait que les inconvénients qui peuvent résulter de l'existence de deux races au Canada "sont plus que compensés par les nombreux avantages qui en découlent." "Je ne crois pas, disait il encore, que l'homogénéité des races soit bien fait sans mélange pour un pays." En un mot, lord Dufferin était un homme à idées vraiment larges.

NAISSANCE A Memramcook Ouest, le 13 courant, l'épouse de M. Silas Cassidy, feblantier, un fils, baptisé sous les noms de Joseph Edmour Antonio. Parrain et marraine, M. Armand T. Gaudet et Mile Yvonne A. LeBlanc. Au Petit Cap, le 7 mars, Mme Docié P. Melanson, un fils, baptisé sous les noms de Joseph Willie Raymond. Parrain et marraine, M. Edmond Doiron et Mile Veronique Richard. A Shédiac Bridge, le 11 mars, Mme Jos. D. Lemengier, un fils, baptisé sous les noms de Joseph Arthur Denis. Parrain et marraine, M. Denis Doiron et Mile Leonie Caissic.

DÉCÈS A North Cambridge, Mass., le 5 mars, la mort plongeait toute une famille dans la douleur en enlevant Madame Marguerite Léger, épouse de M. Fabien Robichaud, à l'âge de 62 ans. Femme dévouée et chrétienne, sa belle âme s'est envolée vers les demeures éternelles pour y recueillir la récompense de ses vertus. La défunte appartenait à la Société des Dames de Ste Anne et de l'Ange Gardien. Les funérailles ont eu lieu le 5, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Elle laisse pour pleurer et prier sur sa tombe un époux inconnable, sept enfants et un grand nombre de parents et d'amis qui la regretteront longtemps. Que, son âme repose en paix.

Dans la paroisse de Rogersville, le 28 février, après une longue et pénible maladie de trois ans, soufferte avec une résignation exemplaire et munie de tous les secours spirituels que notre sainte mère l'Eglise prodigue à ses enfants a

Taillage = Printemps 1902

Ce serait le bon moment, à présent, de vous commander un habillement avant la presse du printemps. Nous avons reçu la majeure partie de nos DRAPS NOUVEAUX pour la saison prochaine—ce sont les patrons à la dernière mode des fabrications étrangères et domestiques. Nous garantissons notre coupe.

E. C. COLE & CIE, Magasin de Hardes, Chapeaux et Merceries, Bloc Palmer, 178 Grand'Rue, MONCTON

Encan Je vendrai par encan public à la résidence de John Hébert, Grand Shemogue, Samedi, 29 Mars courant, à une heure de l'après-midi, les articles suivants: 1 jument de 8 ans devant avoir poulain, 1 jument de 12 ans, 1 vache de 5 ans devant avoir veau, 1 taureau de 3 ans devant avoir veau, 1 vache de 10 ans, 2 taureaux de 2 ans, 2 boeufs de 1 an, 1 taureau de 1 an, 1 charrette, 1 rateau à un cheval, 1 herse à dents-ressorts, 10 tonnes de foin doux, 5 tonnes de foin de pré, 2 tonnes de paille, 1 truck-wagon double neuf, 1 express-wagon neuf, 1 carriole, 1 paire de bœufs doubles, 1 traîne longue, 1 fauch-use, 1 harnais double, 1 moissonneuse-lieuse Maxwell qui a servi deux saisons, et un grand nombre d'autres articles.

Conditions de vente—Jusqu'à \$5, comptant; de \$5 à \$25, 12 mois de crédit; au-dessus de \$25, la moitié dans 12 mois et le reste dans 24 mois, sur bons billets conjoints avec intérêt à 7 par cent. Tous les billets seront payables au bureau de R. C. Tait, à Shédiac. PATRICK HÉBERT, Encanteur, Grand Shemogue, 17 mars 1902—21

Le dégel a causé des inondations en maints endroits. Mardi soir, de ce côté-ci de Sussex, un convoi rapide venant à Moncton a quitté la voie et est allé se jeter dans un bourbier, le torrent ayant emporté les terrassements. Pas de malle de St-Jean ni de Québec hier midi.

MINNEAPOLIS—Mlle Philomène Daigle, partie de cette ville il y a quelques semaines écrit du Nouveau-Brunswick à des amis de Minneapolis qu'elle jouit beaucoup de son voyage quoique s'ennuyant un peu.

Elle visite actuellement plusieurs endroits du Nouveau-Brunswick. —Echo de l'Ouest.

L'éditeur du meilleur journal d'agriculture dans les provinces maritimes, nous écrivant, dit:

Je puis dire que je ne connais pas un autre remède qui soit resté devant le public aussi bien que le LINIMENT DE MINARD. C'est un remède inmanquable dans ma famille depuis ma connaissance, et il a surveçu à tous ses concurrents et ses imitateurs.

Minard's Liniment guérit la teigne. Minard's Liniment guérit les brûlures, etc.

Pain-Killer advertisement with logo and text: "Toute l'histoire en une lettre: Pain-Killer. Du Capt. F. I. J. poste de police No. 5, Montréal. Nous nous servons fréquemment de Pain-Killer Perry Davis pour douleurs de tête, de dents, rhumatisme, courbures, crampes, et tous les maux de tête. Ce remède est le meilleur remède que l'on puisse avoir dans le cas. Il peut être pris comme remède interne et externe. Bouteilles de deux grandeurs 25c. et 50c."

Impressions advertisement: "Tout p urva de bonnes presses rapides et un bon choix de caractères neufs. Le Moniteur Acadien en mesure d'exécuter à bref délai toute espèce d'impressions: grandes et petites affiches, circulaires, étiquettes de lettres, cartes de visite, programmes pour fêtes, menus et invitations, blancs d'avocats et de magistrats. Spécialité de lettres, et, pour les Communautés religieuses et les fabriques, Namurtag à la machine. Adresser et prix garantis pour séances, riques-aliques, etc. PRIX RAISONNABLES."

Encan

Je vendrai par encan public à la résidence de John Hébert, Grand Shemogue, Samedi, 29 Mars courant, à une heure de l'après-midi, les articles suivants: 1 jument de 8 ans devant avoir poulain, 1 jument de 12 ans, 1 vache de 5 ans devant avoir veau, 1 taureau de 3 ans devant avoir veau, 1 vache de 10 ans, 2 taureaux de 2 ans, 2 boeufs de 1 an, 1 taureau de 1 an, 1 charrette, 1 rateau à un cheval, 1 herse à dents-ressorts, 10 tonnes de foin doux, 5 tonnes de foin de pré, 2 tonnes de paille, 1 truck-wagon double neuf, 1 express-wagon neuf, 1 carriole, 1 paire de bœufs doubles, 1 traîne longue, 1 fauch-use, 1 harnais double, 1 moissonneuse-lieuse Maxwell qui a servi deux saisons, et un grand nombre d'autres articles.

Conditions de vente—Jusqu'à \$5, comptant; de \$5 à \$25, 12 mois de crédit; au-dessus de \$25, la moitié dans 12 mois et le reste dans 24 mois, sur bons billets conjoints avec intérêt à 7 par cent. Tous les billets seront payables au bureau de R. C. Tait, à Shédiac. PATRICK HÉBERT, Encanteur, Grand Shemogue, 17 mars 1902—21

Gants, Mitaines et Chaussons

Le soussigné achète les Gants, les Mitaines et les Chaussons de laine et les paie bon prix, car il a un gros contrat à remplir. MM. les fermiers et leurs bonnes ménagères voudront bien en prendre note. JAMES FLANAGAN, Grand'Rue, Moncton, 24 juillet 1901.—ac

EPICERIE & RESTAURANT

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses pratiques qu'il vient de recevoir un gros et frais assortiment d'Épicerie, Fruits, Bonbons, Conserves de Homard, Saumon, Bœuf d'Inde, Tomates, Faisans, Escalotes de toute sorte, Bieres de gingembre, Manioka, Sirops, etc., le tout de première qualité et AU PLUS BAS PRIX. On tient les meilleures HUITRES, que nous servons sur le crû ou en fine soupe, à n'importe quelle heure du jour et de la soirée. LUNCH servi à toute heure.

V. P. LANDRY, - Shédiac, Première et deuxième porte à côté de la Banque. Institutrice Demandée On demande une institutrice ou un instituteur de deuxième ou troisième classe, sachant le français et l'anglais, pour le district No. 6, pour le 1er avril. S'adresser à AIME M. BELLIVEAU, Richerduville, Kent Co., N. B. 12 mars 1902. zip

Baillarge

BAILLARGE DE SEMENCE A vendre au moulin "Fine Fleurs" première qualité, à 50cts le boisseau. PASCAL POIRIER, Shédiac, 1er mai 1901—ac

A VENDRE

Sept Bons Chevaux d'Utilité Générale. Que je laisserai aller à prix modique et aux conditions les plus faciles pour messieurs les cultivateurs qui auraient besoin d'acheter. C'est une chance que vous ne rencontrerez pas tous les jours.

Stewart WHITE, Dans l'ancien magasin C. A. DICKIE, SHEDIAC, N. B.

# L'ENDROIT

**Pour acheter de la belle et bonne marchandise a bon marche, c'est au magasin**  
**F. POIRIER & FILS, Shediac**

**Tout le Stock**  
**Doit y Passer**

**Au Prix Coutant et au-dessous**

Si vous avez,  ouvert pour les chances croyons, un qu'on vous offre de temps a autre, vous direz que c'est le temps de profiter de ces immenses reductions.

**Pressez-vous, premiers venus premiers servis !**

## ET C'EST AINSI.

C'est si doux à prendre, le BAUME RHUMAL et cela fait tant de bien quand on est enrhumé. 32

## Le Christ photographié

Dans un diner réunissant récemment plusieurs sommités médicales, professeurs de l'Université et membres de l'Institut, on avait effleuré plusieurs sujets d'actualité et l'on arrivait à parler des progrès incessants de la photographie, quand un des convives dit tout à coup : "Savez vous quelle est la première photographie que l'on connaisse? Celle du Christ, tout simplement." Et comme tout le monde devenait attentif, il fit le récit suivant :

—Je ne parle pas du voile dont se servit sainte Véronique, d'après l'Écriture, pour essuyer la face du Maître ; ce document n'est sans doute pas authentique... Mais la pièce indiscutable transmise des apôtres aux évêques et ensuite aux ducs de Savoie qui l'ont offerte au Pape, c'est le suaire dans lequel a été enseveli Jésus et qui est soigneusement conservé aujourd'hui dans le trésor de la cathédrale de Turin.

Ce linceul est enfermé dans un grand coffre fermé par trois serrures ; le roi d'Italie possède une clef l'archevêque de Turin une autre, et le Pape une troisième.

Il y a dix ans eut lieu une grande "exposition"—si l'on peut employer ce mot—d'objets sacrés, dont le fameux linceul ;—on l'avait, pour la circonstance, sorti de son coffre et enfermé—toujours sous trois serrures—dans une grande vitrine. Il était semblable à tous les suaires employés par les Juifs, c'est-à-dire à une sorte de chasuble de prêtre recouvrant la tête ; il portait quelques taches çà et là, mais elles n'attiraient pas l'œil outre mesure et elles provenaient "des aromates répandus sur le corps du Christ", expliquaient les guides.

Un photographe obtint la permission de photographier ce linceul ; en développant sa plaque, il aperçut non pas un

"négatif", mais un "positif", et ce positif reproduisait très distinctement l'image du Christ. Les bords seuls étaient un peu flous. Il n'y fit pas grande attention, et garda le cliché par curiosité.

Entre autres particularités, on remarque cependant ceci : les peintres et les sculpteurs nous ont toujours représenté le crucifié les mains clouées ; eh bien ! sur cette photographie les mains sont intactes et ce sont les poignets qui portent les traces des clous. Ce mode de crucifiement est d'ailleurs, probable, puisque les ligaments des mains se seraient déchirés bientôt sous le poids du corps, tandis que les clous se trouvent, dans ce cas, arrêtés entre les deux os de l'avant-bras et par les os du poignet.

Ce cliché arriva, par hasard, entre les mains d'un maître de conférences à la Faculté des sciences : je l'ai vu. C'est bien le portrait du Christ tel que nous l'a transmis la légende ; et le nez m'a semblé cependant plus long et plus droit qu'on ne le représente d'ordinaire.

Ce maître de conférences, qui va incessamment publier le résultat de ses travaux, cherche comment ce phénomène de photographie—je ne dis pas ce miracle—avait pu s'effectuer.

Et voici ce qu'il trouva : Beaucoup d'aromates employés pour les ensevelissements—entre autres le bitume de Judée—sont des substances photogéniques, c'est-à-dire reproduisant des images sous l'influence de la lumière ; après quelques tâtonnements, il retrouva—ou a peu près—la composition de ces liquides aromatiques et apprit de plus par les textes, que les corps et les linceuls en étaient enduits.

Il fit alors des expériences avec des pièces de monnaie enveloppées dans des linges : la photographie de ces linges donna toujours très nettement et très visiblement des "positifs."

Aujourd'hui des démarches sont faites auprès du Pape, du roi d'Italie et de l'archevêque de Turin pour avoir l'autorisation de photographier à nouveau la précieuse relique.

Ces expériences feront bientôt l'objet d'une communication à l'Académie des sciences.

La photographie il y a dix neuf cents ans ! Et la photographie du Christ !

Qu'en doivent penser, dans leur tombe, Niepce et Daguerre ?

Nous devons ajouter, cependant, que le théologien Bergier, le célèbre auteur du Dictionnaire théologique (1789), donnait une explication qui n'a rien de photographique à propos des suaires qu'on dit avoir été rapportés de Palestine au temps des Croisades et que l'on conserve à Turin, et aussi à Cologne et à Besançon. "Ces linceuls, dit-il, ne sont autres que des linges sur lesquels était empreinte la figure du Christ" et que l'on montrait au peuple dans les mystères que l'on jouait le jour de Pâques."

La prochaine communication à l'Académie des sciences ne manquera pas de soulever de nombreux débats historiques et scientifiques.

## ON NE PEUT LE NIER.

Le BAUME RHUMAL guérit infailliblement la toux, rhume, la coqueluche. 31

Un calcul, basé sur des données officielles, évalue, parait-il, à plus de vingt millions de piastres, le coût du couronnement du roi Edouard VII.

Plus de \$1,000,000 sera dépensé, rien qu'en épées de cour, en dentelles, en bas de soie et en ceinturons. Près de quatre millions seront dépensés en robes et en costumes, pour les pairs et paires du royaume, pour la haute noblesse et les grands fonctionnaires. Un crédit de cinq millions est prévu—et sera dépassé—pour la réception, en Angleterre, de tous les rois et princes, envoyés extraordinaires de tous pays et de toutes les couleurs. Enfin, un crédit de cinq millions est également prévu pour festoieusement, banquets et ripailles à travers tout le royaume.

D'après le dernier recensement, la population totale du Massachusetts s'élevait à 2,805,346 personnes, dont 1,959,022 rentraient dans la catégorie des "native born", c'est-à-dire qu'elles étaient nées de parents nés eux-mêmes aux Etats-Unis, et 846,324 dans celle des "foreign born", à savoir qui ont elles-mêmes vu le jour à l'étranger ou qui comptent au moins un de leurs parents dans ce cas.

Ce sont les Irlandais, les Canadiens-français et les Canadiens-anglais qui composent la plus forte partie des "nés à l'étranger", dans le Massachusetts.

L'éditeur du meilleur journal d'agriculture dans les provinces maritimes, nous écrivant, dit :

Je puis dire que je ne connais pas un autre remède qui soit resté devant le public aussi bien que le LINIMENT DE MINARD. C'est un remède inmanquable dans ma famille depuis ma connaissance, et il a survécu à tous ses concurrents et ses imitateurs.

Une construction assez mystérieuse s'exécute en ce moment dans les chantiers de Vickers Sons & Maxim, à Barrow, Angleterre. Il s'agit d'un navire d'une puissance énorme, à la fois navire de guerre et en même temps croiseur.

Ayant toute la force et la résistance du premier modèle et toute l'agilité du second, ce sera la plus puissante engin de guerre sur mer que l'on n'aura jamais vu.

Chose étrange, personne ne peut savoir pour le compte de quelle puissance ce navire est construit.

# A VENDRE

**Sept Bons Chevaux**  
**d'Utilité Générale**

Que je laisserai aller à prix—modique et aux conditions les plus faciles pour messieurs les cultivateurs qui auraient besoin d'acheter. C'est une chance que vous ne rencontrerez pas tous les jours.

**Stewart WHITE,**  
 Dans l'ancien magasin C. A. DICKIE,  
**SHEDIAC, N. B.**

Minard's Liniment guérit rhumes, etc.

## MODES DU 20e SIECLE

Il ne fait plaisir d'annoncer aux Dames et Demoiselles que les derniers arrivages de Nouveautés attendent maintenant leur visite à mon Salon de Modes. Mes importations comprennent les Articles de Toilette de la plus haute nouveauté, choisis personnellement dans les premières maisons de modes de Montréal et St-Jean. Nous pouvons le dire sans exagération, nous avons la crème de ce qu'il y a de plus élégant et de plus chic en fait de

**Chapeaux et Garnitures, Broderies, Dentelles, Cravates, Collets, Manchettes et enfin Articles de Toilette de tout genre,**

car nous nous flattons d'avoir l'assortiment le plus considérable et le plus complet en dehors des grandes villes, et nos clientes pourront en juger elles-mêmes en nous accordant une visite que nous sollicitons cordialement.

**Madame C. H. Galland, - Shédiac**

## Pelleteries et Gilets de Dames

Nous exposons un assortiment immense de PELLETERIES très supérieures façonnées à la dernière mode et qui excellent en beauté celles que vous offrent nos rivaux.

Gilets de mouton gris pour dames, Gilets d'électric seal, de coon, d'astracan et une variété de Pelleteries de Sable,

1 set de Fouine supérieure, 1 set de Marthe de pierre, et une grande variété de Pelleteries à bon marché.

Nous avons les Gilets de dames les plus nouveaux et les plus recherchés, fabriqués en Allemagne et d'un fini admirable.

CAPOTS DE POIL pour hommes en coon, walaby, wombat, mouton bulgare, ours australien, etc.

## W. F. FERGUSSON

Palmer Bloc, Grand'Rue, Moncton

# COTON

**BLANC ! JAUNE !**

**Assortiment sans pareil, Vient de nous arriver !**

Et si vous aimez la bonne qualité et le bas prix, venez voir. Ça vous fera du bien.

Nous offrons des barguines jusqu'ici sans précédent.

Tous les degrés de coton, nous les avons. Coton Jaune de 4 cts à 11 cts; Coton Blanc de 5 cts à 14 cts.

## J. FLANAGAN,

En face du Marché, Moncton

## PACIFIQUE CANADIEN

### Fermes Gratuites

100,000,000

### Boisements de Grain

RECOLTES AU

Nord-Ouest Canadien en 1901

Envoyez pour petit pamphlet sur L'OUEST - CANADIEN.

Entrez chez l'Agent de Billets le plus proche ou écrivez à

C. B. FOSTER,  
 D.P.A., C.P.R.,  
 St. John, N. B.

### Avis

Toute personne d'expérience et de confiance qui voudrait entreprendre de

Lever et apiloter de 400 à 1000 cordes d'écorce d'héricot,

sur la "ferme Hanington" au Cap de Shédiac, ou qui voudrait prendre charge d'un camp à cette fin—l'ouvrage devant commencer dans les premiers jours de juin—voudra bien entrer en communication avec le soussigné, en mentionnant ses conditions.

D. L. HANINGTON.

Dorchester, 1er mars 1902—41

**RICHARDS' HEADACHE CURE** est sans narcotique

## Assessors' Notice.

PARISH OF SHEDIAC.

Having received the warrant of assessment for the Parish of Shédiac, in the County of Westmorland, for the year A. D. 1902, notice is hereby given to all persons liable to be rated within said Parish to bring in to the undersigned within thirty days after the publication hereof, true statements of their property and income liable to be assessed for the purpose of making up the assessment and valuation list of the said Parish.

And notice is hereby further given that the said assessment and valuation list, when completed, will be posted up at the store of Gilbert Boudreau, Shédiac Bridge, the Weldon House, Shédiac, and the store of Alphonse LeBlanc, Robichau, all in the Parish.

Secretaries of School Districts within the said parish are requested to hand in to the undersigned, as required by law, a list of all persons liable to be assessed for school purposes, within their respective districts.

Dated at Shédiac this 25th. day of February A. D. 1902.

W. A. RUSSELL,  
 EUGENE H. THÉRIAULT,  
 GILBERT BOUDREAU,  
 Assessors.

6 mars—1m

### Aux trappeurs

Les soussignés achètent au plus haut prix et comptant toute espèce de peaux de pesterie : peaux d'ours, peaux de renards, peaux de loup, peaux de vison, peaux de loutre, peaux de martre, peaux de castor, etc., etc. Les chasseurs et les trappeurs trouveront leur avantage à nous voir ou à nous écrire avant de disposer de leurs pelleteries.

O. S. LÉGER & P. D. BOURQUE,  
 Moncton, 10 déc. 1901—ac

### HOTEL RIVERSIDE,

DUKE STREET, MONCTON, N. B.

Avantageusement situé tout près de la Rivière Petitcodiac et du bureau de poste. Bonnes chambres, bons lits, bonne table, service attentif et prix modique. Bonne écurie pour les chevaux.

**FERD. THIBODEAU, Prop.**  
 10 déc. 1901—ac